

# **Mémento APA n°1**

## **Activité Physique Adaptée**



**D'un concept québécois  
à la dénomination d'un parcours de  
formation universitaire français  
(1972-2006)**

Pascal Brier



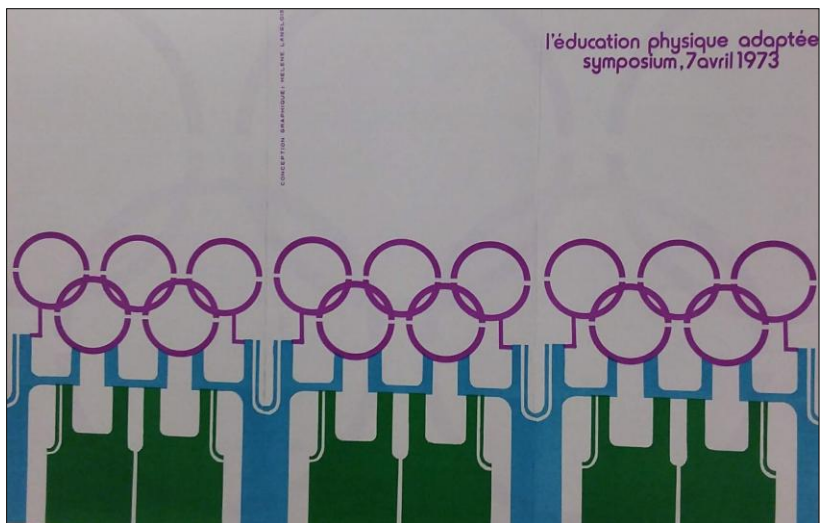
## **Du même auteur**

- (2004). *Genèse de l'éducation et de l'instruction générale, morale et physique des enfants idiots*, Mémoire de DEA, non publié, Nanterre, Université de Paris X.
- (2009). *Emergence et disparition de la gymnastique médico-pédagogique asilaire (1838-1909)*, thèse de Doctorat, Université de Paris-Ouest-Nanterre.
- (2012). *La production de gymnastiques médicales pour les enfants malades hospitalisés au XIX<sup>ème</sup> siècle : spécialisation médicale et différenciation des gymnastiques*, Sciences Sociales et Sports n° 5, Paris, L'Harmattan.
- (2019). *Une histoire de l'éducation physique dans les instituts médico-éducatifs*, Coédit. Presses Universitaires de Nanterre-INSHEA, 2019.
- (2020). *L'éducation physique et sportive dans les instituts médicoéducatifs*, tome 1, le cadre réglementaire, Toulouse, Coollibri.
- (2021). *L'odyssée de l'Activité Physique Adaptée*, Sociohistoire d'un concept polysémique, Mouvements et Savoirs, Editions L'Harmattan.

Ce document est issu, pour partie, de travaux de recherches publiés dans le livre intitulé « L'odyssée de l'Activité Physique Adaptée - sociohistoire d'un concept polysémique », Mouvements et Savoirs, Editions L'Harmattan, 2021.

Il a été enrichi par l'étude des archives de l'Association des Professionnels de l'Activité Physique du Québec (APAPQ), association à l'origine de l'organisation du mouvement APA.

Pour ne pas alourdir le document, les références bibliographiques sont à consulter dans le livre cité précédemment.



Affiche du 1<sup>er</sup> symposium québécois du mouvement APA (1973)  
Archives APAPQ, Services des archives, Université Montréal, 2024.

## La table des matières

Introduction générale .....	7
L'approche sociohistorique .....	9
Deux histoires parallèles .....	10

### ***Quelques préalables ..... 11***

Le contexte universitaire et sportif.....	13
L'UQTR berceau de l'APA .....	17
La création des Départements en SAP .....	18
L'orientation de la recherche québécoise .....	21
Le Kino-Québec.....	23
La situation du para-sports et de l'EPA.....	25
A propos de l'APAPQ (1972-1977).....	28

### **Chapitre 1 - Le berceau de l'APA .....31**

1972 - L'invention du mouvement APA .....	33
1973 - 1 <sup>er</sup> symposium québécois APA.....	35
1974 - 2 <sup>ème</sup> symposium québécois APA .....	38
1974 - La définition du concept APA.....	41
1975 - 3 <sup>ème</sup> symposium québécois APA .....	44
1976 - 4 <sup>ème</sup> symposium québécois APA .....	45
1976 - La corporation en APA.....	46
1977 - 1 <sup>er</sup> symposium international APA .....	47
1980 - Un mouvement dans la tourmente .....	50
1987 - Le livre sur le concept APA .....	53
1987 - Schéma du concept APA.....	55
1988 - Epilogue québécois de l'APA .....	56
1854 - Le concept de kinésiologie .....	58
1988 - Le métier de kinésologue au Québec .....	61

### **Chapitre 2 - Internationalisation du concept APA .....65**

1977 - La création de l'IFAPA.....	67
1981 - Un concept protégé.....	68
1979 - Le développement de l'APA .....	69
2023 - La définition internationale de l'APA.....	72

**Chapitre 3 - L'APA en France : un parcours de formation .....75**

1975 - La naissance de la filière STAPS ..... 77  
1960... Sport - APS et handicap ..... 81  
1946 - La rééducation physique ..... 86  
1975 - Développement du secteur social, médico-social..... 89  
1978 - La création du parcours RHPAPS ..... 93  
1992 - Le concept APA arrive en France ..... 97  
2006 - Le parcours APA se réoriente ..... 102

**Conclusion générale .....107**

***Annexes..... 111***

La trajectoire de F. Caron, initiateur de l'APA..... 113  
Un schéma historique de l'APA ..... 117  
Un tableau des événements de l'APA..... 118  
Un schéma du développement international de l'APA ..... 121

# **Mémento APA n°1**

## **Activité Physique Adaptée**



**D'un concept québécois  
à la dénomination d'un parcours de  
formation universitaire français  
(1972-2006)**

Pascal Brier

## L'auteur

-----

Docteur en STAPS  
Sociohistorien du sport et du handicap

Réseau social professionnel : LinkedIn

Je remercie très chaleureusement Fernand Caron et Yves Eberhard d'avoir bien voulu répondre à mes questions et d'avoir effectué une lecture minutieuse du document.



Logo du mouvement APA québécois, 1977.  
Archives APAPQ, Services des archives, Université  
Montréal, 2024.



## Introduction générale

Pour donner suite à la publication de « l'odyssée de l'Activité Physique Adaptée », nous proposons un guide (deux mémentos) pour accompagner les étudiants, les enseignants-chercheurs et les éducateurs physiques ou sportifs engagés, au titre de l'APA. Ces derniers interviennent auprès de groupes de personnes de tous âges<sup>1</sup>, présentant des besoins spécifiques de différentes natures, en raison principalement :

- d'un handicap lié une altération substantielle d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant (maladie mentale, maladie chronique, affection de longue durée, blessure post-chirurgicale, toxicomanie, etc.)<sup>2</sup> ;
- d'une inadaptation sociale aux causes multiples (précarité, délinquance, conduites atypiques, etc.) ;
- de perturbations significatives liées au vieillissement.

Toutes ces personnes présentent à des degrés variables, des limitations d'activité ou des restrictions de participation à la vie en société dans leur environnement.

Ainsi, pour exercer une activité physique et/ou sportive, ces personnes ont des besoins spécifiques propres à leur situation que les éducateurs physiques doivent prendre en compte dans l'élaboration, la mise en œuvre, l'évaluation et la conduite de projets et programmes.

---

<sup>1</sup> Pour la Fédération internationale de l'APA (IFAPA), l'APA renvoie entre autres, à une branche professionnelle qui s'adresse aux personnes qui ont besoin d'adaptation pour participer... et aux personnes de tous âges, mal desservies par les sciences générales du sport, défavorisées en ressources ou manquant de pouvoir pour accéder à des opportunités et des droits égaux en matière d'activité physique. Elle fait état de la mise en œuvre de programmes inclusifs et séparés. In site IFAPA.net.

<sup>2</sup> Loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005.

Pour structurer ce domaine d'activité spécifique, des enseignants-chercheurs québécois ont inventé, dès 1972, un concept : l'APA.

Pour comprendre l'invention, le développement et la situation actuelle de ce concept<sup>3</sup> ou domaine d'activités, nous retraçons les événements les plus importants de son histoire dans deux mémentos :

**Mémento n° 1**  
1972 à 2006

**Mémento n° 2**  
2006 à aujourd'hui.

### Le mémento n° 1

Après quelques préalables, ce premier mémento présente une synthèse sociohistorique de l'invention de ce concept au Québec. Il retrace les grands événements depuis son invention en 1972 jusqu'à son développement international à partir de 1977.

La suite de ce document examine la création en 1978 et l'évolution d'un parcours français de formation et de recherche universitaire de la filière en Sciences et Techniques des Activités physiques et sportives qui prend le nom de parcours APA en 1992 puis parcours APA-santé en 2006.



---

<sup>3</sup> Un concept est une représentation mentale d'une idée, généralement abstraite, exprimée par des mots permettant de rattacher diverses perceptions qu'on en a et d'en organiser les connaissances.

## L'approche sociohistorique

La sociohistoire est une forme de recherche qui associe histoire et sociologie des événements. Elle est convoquée pour comprendre un objet en mettant en évidence son historicité tout en ayant une connaissance de sa position dans le présent.

Le chercheur utilise la démarche des historiens fondée sur une analyse approfondie des archives (sources de première main et de seconde main) et sur une approche compréhensive en insistant sur l'importance du contexte pour comprendre le passé. Il emprunte à la sociologie son intérêt pour l'étude du « lien social » et son souci de la construction de l'objet de recherche, en rupture avec le sens commun.

Ainsi, le champ de la sociohistoire renvoie à deux préoccupations majeures : les rapports passé/présent et les relations entre les individus.

➤ Pour la première préoccupation, le sociohistorien cherche à mettre en évidence l'historicité et la situation dans le présent de son objet d'étude.

➤ Pour la seconde préoccupation, le sociohistorien étudie les acteurs dans l'environnement social, psychologique, culturel, politique de l'époque considérée. Il examine les relations de pouvoir (positions des acteurs) et les situations conflictuelles (domination sociale, solidarité sociale, pouvoir symbolique et langage, etc.). Enfin, il s'efforce de repérer et analyser des moments d'effervescence (conjonctures) autour de l'objet de recherche.

D'après les travaux de François Buton, Nicolas Mariot, Gérard Noiriél, Jacques Defrance...

## Deux histoires parallèles

### Au Québec

Entre 1949 et 1970, des universités sont créées avec des services EP puis des départements.

1972 - F. Caron met en place un bloc de cours intitulé « APA ».

1973 - 1<sup>er</sup> symposium québécois fondateur du mouvement APA (F. Caron).

1974 - les sciences de l'activité physique : **SAP**

1975 - 3<sup>e</sup> symposium québécois APA

1976 - 4<sup>e</sup> symposium québécois APA

1977 - I<sup>er</sup> symposium international  
Création de l'IFAPA

1978 – Programme « Kino-Québec » type « sport-santé ».

1979 – II<sup>e</sup> symposium international à Bruxelles (J.-C. De Potter)

1981 – IFAPA déclarée.

1984 - 7<sup>e</sup> et dernier symposium APA québécois : **disparition du mouvement APA québécois.**

1987 – C. Simard, F. Caron & K. Skrotzky publient le livre sur l'APA.

1988 – Création de la fédération des kinésologues québécois.

1997 – Le Québec organise le XI<sup>e</sup> symposium international IFAPA

Le mouvement APA a disparu au Québec.

### En France

La formation EPS intègre l'université : UER-EPS en 1969.

Les Centres de rééducation physique pour élèves déficients physiques (sur prescription médicale), créés en 1946, disparaissent à partir de 1978.

1971- Centre Pierre Madeuf « APS et handicap » Guy Azémar.

1975 - les sciences et techniques des activités physiques et sportives : **STAPS**

1975 - DEUG STAPS - Quatre secteurs, dont « secteur réhabilitation du handicap ».

1977 – Création de la licence STAPS

1978 - Création du parcours STAPS « réhabilitation des handicapés par la pratique des APS » (RHPAPS).

1979 - Y. Eberhard, enseignant à l'UER-EPS, assiste à ce congrès.

1981 - Y. Eberhard introduit le concept APA en France.

1986 - Y. Eberhard nommé « key person » APA France

1989 - Le concept APA apparaît officiellement en France à Lyon (Y. Eberhard & A. Degoute).

1992 - Le parcours RHPAPS devient APA.

2006 - Le parcours APA-santé.

2016 - L'Etat préempte l'APA.

L'APA en France, une appellation générique

# **QUELQUES PREALABLES**



## **Le contexte universitaire et sportif**

Le mouvement APA a été initié en 1972, par Fernand Caron (voir biographie en annexe), professeur, enseignant-chercheur à l'Université du Québec à Trois-Rivières (ville située entre Montréal et Québec). Embauché en 1970, il devient directeur du Secteur éducation physique en 1972, devenu Département en Sciences de l'Activité Physique (SAP) en 1976.

### **Le Québec, province du Canada**

Au moment de l'invention de l'APA, le Québec vit, dans les années 1960 et 1970, une période de transformation et de modernisation de la société sous la forme d'une expression dite « Révolution tranquille ». Elle est marquée par une série de réformes structurelles, économiques et politiques et une effervescence sociale et culturelle. Un rapport de la « Commission Parent » (créée en avril 1961), publié à partir de 1963, apparaît comme un tournant majeur dans l'histoire du système d'éducation et de la modernisation du Québec. Ce document aboutit entre autres, à la création d'un ministère de l'Éducation qui met fin à une forme de monopole de l'Église catholique sur ce sujet. Il donne également lieu à une réforme du système scolaire et universitaire...

### **Le mouvement universitaire d'éducation physique**

Dès 1919 puis entre 1949 et 1970, près d'une dizaine d'universités mettent en place, pour développer la formation et la recherche, des « Secteurs » puis des « Départements » d'éducation physique. Dans les années 1950, l'éducation physique est associée au domaine du loisir et de la récréation. A cette époque, les personnes diplômées œuvrent dans des institutions scolaires dans lesquelles l'éducation physique commence à apparaître dans le cursus scolaire, ou dans les municipalités et les organismes communautaires de loisirs et de sports<sup>4</sup>. Pour Jean Harvey, avant les années 1970, l'éducation

---

<sup>4</sup> Dufresne N., Sarrasin J., Lemieux G-B., Séguin B., & Dussureault M. (2022). *Collectif-Histoire de la FEPS-FASAP, 1963-2022*, sans édit., p. 8.

physique est très peu institutionnalisée<sup>5</sup>. Fernand Caron indique que lorsqu'il devient éducateur physique en EP entre 1963 et 1965, il est embauché dans des établissements scolaires du secondaire qui n'ont jamais eu d'éducation physique avant son arrivée. A l'époque, ces enseignants sont titulaires de divers diplômes ou certificats : baccalauréat ès sciences, baccalauréat en pédagogie spécialisée en éducation physique, brevet spécialisé, certificat d'aptitude...

Avec la création de ces Services puis Départements, un nouveau programme de 1<sup>er</sup> cycle est rapidement mis en œuvre. Il donne lieu à l'obtention, après 3 années d'études, d'un « baccalauréat (équivalent de la licence en France) en « éducation physique et récréologie » (loisirs).

Ce diplôme québécois peut être spécialisé dans une seule discipline ou obtenu par la combinaison de 2 ou 3 programmes d'études de 1<sup>er</sup> cycle (certificats, mineures, majeures). Actuellement, l'admission à ce cursus est précédée d'une formation pré-universitaire de 2 ans qui mène à l'obtention du Diplôme d'études collégiales (DEC).

### Deux systèmes de formation<sup>6</sup>

 Québec	École primaire					École secondaire					CEGEP			Baccalauréat			Maîtrise		Doctorat				
	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	1	2	3	1	2	3	1	2	1	2	3	4
 France	Ecole primaire					Collège			Lycée		Licence			Master		Doctorat							
	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	6	5	4	3	2	1	Term	1	2	3	1	2	1	2	3			

Ce programme vise à former des éducateurs physiques pour le milieu scolaire et extra-scolaire. A cette époque, il est fréquent de rencontrer des enseignants qui, tout en travaillant dans un établissement scolaire, cumulent des fonctions dans des structures d'éducation, du loisir ou du sport. Ils peuvent également intervenir dans des clubs sportifs regroupés au sein du « Service des loisirs et des sports ». Ce dernier est créé en 1964 par le ministère de l'Éducation du Québec.

<sup>5</sup> Harvey J. (1981). *La rhétorique de Kino-Québec*, Mémoire de maîtrise en sciences des loisirs, Université du Québec à Trois-Rivières.

<sup>6</sup> Tableau d'après <https://quebecvilleetudes.ca/comprendre-les-niveaux-detudes-au-quebec/>



## **Le mouvement sportif**

A la fin des années 1960 et au début des années 1970, la majorité des fédérations sportives québécoises sont constituées. Un Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports (HCJLS) voit le jour en 1968.

Parallèlement, le milieu sportif s'organise en créant, la même année, la Confédération des sports du Québec (CSQ), en 1970, la Fédération du sport scolaire du Québec (FSSQ) et la Fédération des associations sportives collégiales du Québec (FASCQ) et enfin en 1971, l'Association sportive interuniversitaire du Québec (ASUQ).

En 1971, les premiers Jeux du Québec sont créés et se tiennent à Rivière-du-Loup. En 1974 naît la Fédération québécoise du plein air (FQPA). La même année, des associations locales pour le loisir des personnes handicapées se regroupent pour former la Fédération des loisirs et des sports pour handicapés du Québec. Cette fédération devient en 1979, l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH).

Après les 1<sup>ers</sup> Jeux Olympiques spéciaux créés en 1968, aux Etats-Unis d'Amérique par la fondation Kennedy, le Canada organise ses propres Jeux olympiques spéciaux nationaux. Les premiers ont lieu à Toronto en 1969 puis de nouveau à Toronto en 1971, à Winnipeg en 1974, à Regina en 1978, etc. Par ailleurs, les XXI<sup>èmes</sup> Jeux olympiques mondiaux sont mis en place à Montréal, en août 1976. Tous ces événements sont utilisés par les promoteurs du mouvement APA pour développer de nombreuses initiatives sportives à destination des « populations spéciales ». Par exemple, ils organisent dès 1969, des Jeux olympiques spéciaux (préalables aux jeux nationaux et internationaux) dans les différentes régions du Québec.

Actuellement, les pratiques sportives en club sont encadrées par des éducateurs justifiants de certifications qui peuvent être obtenues dans le cadre du « programme national de certification des entraîneurs » ou à l'université. Ces éducateurs peuvent également exercer avec un baccalauréat en « kinésiologie » ou un baccalauréat en « intervention sportive » proposé dans quelques universités.

## Deux baccalauréats (licences)

Au cours de ces années 1970, dans la plupart des universités, le baccalauréat d'éducation physique et de récréologie se transforme en deux baccalauréats distincts.

- Un baccalauréat « éducation physique » pour intervenir en milieu scolaire.



Il comprend différents blocs de cours dont certains concernent l'intervention en activité physique, la biomécanique, les troubles musculosquelettiques, la physiologie de l'exercice, l'éducation physique adaptée, le plein air, etc.

- Un baccalauréat « récréologie » pour l'extra-scolaire.



Le programme de cette formation évolue dans les années 1980 avec le développement de nouveaux modules : conditionnement physique ou activité physique et mieux être, entraînement sportif et plein air, etc.

A l'exemple de l'UQTR, le baccalauréat en « récréologie » (animateur loisirs), créé en 1969, s'est transformé en « loisir, culture et tourisme ». C'est la seule formation professionnelle menant au titre de « récréologue » au Québec.

- Un baccalauréat en kinésiologie



Pour d'autres, comme l'Université de Sherbrooke, le baccalauréat en intervention en milieux extrascolaires va se transformer en un baccalauréat en kinésiologie (1998).

## L'UQTR berceau de l'APA

L'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) est créée en 1969 de la fusion de l'École normale Duplessis et du Centre des études universitaires qui a vu le jour en 1961.

A sa création, elle dispose de plusieurs départements, dont un qui regroupe les secteurs « éducation », « psychologie » et « éducation physique ». Les deux derniers s'associent pour former un département. Fernand Caron, enseignant-chercheur depuis 1970, devient le directeur du Secteur EP en 1972 puis de son Département autonome en 1976.

L'UQTR fait le choix de mettre dès son ouverture deux baccalauréats : « éducation physique » et « récréologie ». A l'époque, cette université est précurseur sur cette différenciation. Par ailleurs, son programme du baccalauréat en récréologie renvoie à une formation professionnelle interdisciplinaire. Ce diplôme permet de répondre à un ensemble de demandes sociales. Il est assez novateur sur les pratiques ludiques, sportives, thérapeutiques, touristiques, artistiques, de plein air, de condition physique et autre<sup>7</sup>.

L'UQTR propose également d'autres baccalauréats, dont le baccalauréat « enfance inadaptée », nommé aussi « enfance exceptionnelle ». Il est créé en 1973 pour former des psychorééducateurs. Ainsi, le traitement des questions relatives à l'enfance inadaptée est dès le départ une préoccupation universitaire.



---

<sup>7</sup> Bellefleur M. (2000). *L'évolution du loisir au Québec*, Sainte-Foy, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 197.

## La création des Départements en SAP

Comme en France à la même époque<sup>8</sup>, avec la création de la 74<sup>ème</sup> section STAPS au sein du Conseil national des universités, en 1981, un mouvement « scientifique » québécois tente de s'imposer au sein des universités d'éducation physique. Il vise, par l'apport de différentes disciplines scientifiques universitaires, à développer des travaux de recherche sur différents sujets (objets d'études) concernant l'activité physique.

C'est au début des années 1960 qu'un groupe de professeurs de l'Université Laval à Québec (UL), composé de Laurent Bélanger, Claude Bouchard, Jean Brunelle et Paul Godbout, suggère que l'éducation physique prenne plus en compte la science (Guay, 1981, p. 55).

Ces universitaires considèrent que l'éducation physique s'est stabilisée dans un compromis vague sans objectif et qu'il convient désormais qu'elle repose sur l'évidence scientifique disponible<sup>9</sup>. Plus précisément, ils souhaitent se dégager des conceptions traditionnelles de l'éducation physique pour tenter de structurer une éducation physique scientifique et universelle. Sous la pression de ces derniers, le vocable « sciences de l'activité physique » (SAP) commence à se répandre dès 1966.

A l'exemple de l'Amérique du Nord, des universitaires font également valoir le terme « kinésiologie » puis le néologisme « kinanthropologie » pour caractériser un domaine propre d'intervention et de recherche sur le mouvement humain (Rapport, 1998, 2).

Cette option scientifique est contestée par certains universitaires, dont Arthur Sheedy (1930-2001), directeur, de 1964 à 1975, du Département EP de l'Université Montréal. Ce dernier reproche à ses

---

<sup>8</sup> Voir sur ce sujet la controverse sur le projet d'une « science de l'action motrice » proposé par Pierre Parlebas dès la fin des années 1960 et dont les Québécois s'inspirent pour installer les « sciences de l'activité physique ».

<sup>9</sup> Bélanger L., Bouchard C., Brunelle J. & Godbout P. (1966). « *Perspectives sur une éducation physique scientifique* », Revue Mouvement, p. 87 à 102.

confrères de vouloir justifier l'éducation physique uniquement par des données scientifiques et de se limiter aux éléments qui peuvent être mesurés et quantifiés<sup>10</sup>.

Au début des années 1970, ce sont deux camps qui s'affrontent avec d'un côté ceux qui souhaitent conserver les finalités éducatives et sociales de l'éducation physique, et de l'autre, ceux qui veulent orienter cette discipline en direction des sciences du mouvement. Une situation qui apparaît assez semblable aux débats menés dans les années 1960 et 1970, en France, sur ce même sujet.

Comme le précise Donald Guay, le milieu universitaire du Québec est partagé en deux grandes visions de l'éducation physique. Elles peuvent être qualifiées respectivement de « scientifique » et « d'humaniste »<sup>11</sup>.

### **Deux approches universitaires de l'éducation physique**

#### **Le mouvement humaniste**

La perspective « humaniste » met en avant une conception qui vise une action sur l'être humain tout entier. Sous cet angle, l'éducation physique devient une discipline éducationnelle qui poursuit des objectifs s'adressant prioritairement aux dimensions biomotrices, cognitives, affectives et sociales. Elle concourt également au développement des dimensions culturelles, esthétiques et morales de la personne<sup>12</sup>.

#### **Le mouvement scientifique**

La perspective « scientifique » privilégie la connaissance du fonctionnement du corps humain dans sa dimension biologique. Les sciences de l'activité physique s'avèrent d'abord et avant tout une occasion d'agir sur et par le physique<sup>13</sup>.

---

<sup>10</sup> Sheedy A. (1967). « *Etude taxonomique de l'éducation physique* », Revue Mouvement, Vol. 2, n° 3 et 4, p. 143 à 170.

<sup>11</sup> Guay D. (1989). « *Education physique et loisir : le sens des ruptures* », Bulletin d'analyse critique de l'éducation physique québécoise, n° 22, p. 2.

<sup>12</sup> Legendre R. (1993). *Dictionnaire actuel de l'éducation*, Canada, Montréal, Guérin, p. 454.

<sup>13</sup> Bélanger & al. (1966). *Op. Cit.*

Le concept de sciences de l'activité physique (SAP) s'installe progressivement dans les universités québécoises. En 1976, le Secteur EP de l'UQTR se transforme en Département des Sciences de l'activité physique (DSAP) et Fernand Caron en est le premier directeur.

Dans d'autres universités, il faudra attendre plus longtemps, à l'exemple de la Faculté d'éducation physique et sportive de l'Université de Sherbrooke qui prend le nom de Faculté des sciences de l'activité physique seulement en 2014.

Enfin, c'est en référence aux SAP qu'un nouveau métier de kinésologue s'impose à la fin des années 1980 dans l'espace universitaire avec la mise en place d'un baccalauréat en 1997.

C'est également dans la mouvance des SAP que la Fédération d'éducation physique du Québec (FEPQ), créée en 1965, devient, en 1972, « l'Association des professionnels de l'activité physique du Québec » (APAPQ)<sup>14</sup>. A l'époque, la plupart des promoteurs du mouvement APA sont adhérents à cette association. Toutefois, si ces acteurs considèrent que leur concept relève bien des sciences de l'activité physique, ils défendent l'approche éducative et sociale<sup>15</sup>.

### **La formation universitaire en SAP à la fin des années 1990**

Les universités québécoises développent des programmes qui visent à l'éducation fondamentale de la personne, à la promotion de sa santé et à l'amélioration de sa qualité de vie par la mise en oeuvre de diverses activités physiques ou pratiques corporelles.

**L'éducation physique**  
dans le milieu scolaire

**La kinésiologie**  
dans le milieu extra-scolaire

---

<sup>14</sup> Guay D. (1981). *L'histoire de l'éducation physique au Québec - conceptions et événements (1830-1980)*. Canada, Québec, Chicoutimi, Gaëtan Morin Éditeur.

<sup>15</sup> Brier P. (2024). *Entretiens avec Fernand Caron et C. Simard*, Québec, février.

## L'orientation de la recherche québécoise

Au début des années 1970, la formation et la recherche universitaires se développent dans des Services d'éducation physique ou Départements universitaires en sciences de l'activité physique. Comme nous l'avons déjà indiqué, à la même époque, en France (en 1975), les universités mettent en place la filière en Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS).

La revue québécoise « Mouvement » créée en 1966 par l'APAPQ, devient l'organe de diffusion de ce savoir scientifique sur l'activité physique de « l'homme en mouvement ». Fernand Caron est membre du comité scientifique de cette revue au début des années 1970.

### Les sciences de l'activité physique (SAP)

Les SAP sont qualifiées de sciences transversales par rapport aux autres disciplines établies (biologie, physique, sociologie, éducation, anthropologie...).

Les SAP sont « cette partie de la réalité, de l'activité humaine faite d'actions corporelles et d'exécutions motrices perceptibles et volontaires, tel qu'elles se rencontrent dans le cadre du sport, du jeu, de la danse, d'exercices contrôlés de développement, d'éducation ou d'entraînement, du travail et de certaines occupations d'entretien, de la locomotion, de loisirs physiques, de la performance et de la préparation à la performance, du conditionnement physique, de la réhabilitation physique, et de la rééducation physique et motrice »

**Claude Bouchard, juin 1974, Québec, revue Mouvement**

Pour Claude Bouchard, les sciences de l'activité physique<sup>16</sup> renvoient d'une part, à des domaines d'études et de recherches et d'autre part, à des secteurs professionnels.

---

<sup>16</sup> Bouchard C. (1974). « *Les sciences de l'activité physique : un concept fondamental dans notre organisation disciplinaire et professionnelle* », *Mouvement*, Vol. 2, juin, p. 126.

C'est sur ce principe que le concept APA s'élabore (voir ci-après la première définition de l'APA par C. Simard).

### **Des domaines d'études**

Les SAP ont pour vocation d'étudier toutes les questions relatives à la santé, à la condition physique, à la prévention, au bien-être des personnes et à la normalisation des personnes handicapées dans différents domaines tels que l'éducation physique, la condition physique, la préparation à la performance sportive, l'animation sportive, l'expression corporelle, les activités physiques chez les populations spéciales (APA), la réhabilitation physique, la médecine sportive, l'ergonomie, l'éducation sanitaire, l'éducation de plein air, etc.

### **Les secteurs professionnels associés aux SAP**

Claude Bouchard fait état de treize secteurs professionnels et d'études : le secteur de l'éducation physique, de la condition physique, de l'AP aux populations spéciales, de la réhabilitation physique, de l'ergonomie, etc.

Ainsi, au titre des sciences de AP, l'APA, dès le départ, sert à qualifier un domaine d'études et de recherches et un secteur professionnel.

C'est à partir de cette nouvelle conception scientifique que le Département d'éducation physique de l'Université Laval à Québec, rattaché en 1964, à la Faculté des sciences de l'éducation, réorganise ses programmes. Il est alors dirigé par Fernand Landry. Claude Bouchard est professeur en sciences de l'AP puis en kinésiologie et il dirige, au début des années 1970, le laboratoire de recherche de ce département.

Cet enseignant-chercheur indique que les membres de l'APAPQ soutiennent cette nouvelle conception de l'éducation physique. Ainsi, cette association semble avoir rallié les plus réticents<sup>17</sup>.

C'est également dans cette université que Clermont Simard est embauché comme professeur adjoint en 1972.

---

<sup>17</sup> Ibid, p. 127.



## Le Kino-Québec

Le Kino-Québec est un programme initié par les éducateurs physiques de l'APAPQ et institué dès 1978 par l'Etat du Québec, pour favoriser la pratique de l'activité physique afin de lutter contre la sédentarité.

### **Le Kino-Québec** (le Sport-santé en France)

Au début des années 1970, la condition physique des Québécois devient une préoccupation. Elle fait suite aux travaux développés dès les années 1960, par l'américain Kenneth Cooper sur les effets de la pratique d'exercices aérobiques pour maintenir une bonne santé. A l'époque, le Québec, est la seule province du Canada à s'intéresser au conditionnement physique.

L'APAPQ publie en 1973, un document préparatoire sur ce sujet pour préparer des assises qu'elle organise en mai de la même année. En 1974, un comité d'étude sur la condition physique des Québécois est mandaté par le Haut-Commissariat à la jeunesse aux loisirs et aux sports. Les recommandations de ce comité aboutissent, dans le cadre des SAP, à la mise en œuvre, dès 1978, d'un programme « Kino-Québec » pour lutter contre la sédentarité, développer la condition physique (améliorer ou maintenir un niveau optimal) et l'éducation à la santé de tous les Québécois. Ce programme repose sur une approche éco-environnementale appliquée à l'adoption d'un mode de vie physiquement actif.

### **La condition physique**

Claude Bouchard, l'un des promoteurs du Kino-Québec, définit la condition physique<sup>18</sup> en 1974 :

« La condition physique est un état de l'organisme reflétant le degré d'efficacité fonctionnelle de l'ensemble de ses systèmes. Cet état de l'organisme humain est directement déterminé par les facteurs de la valeur physique intimement reliés à la santé, au bien-être et à la qualité de la vie ».

---

<sup>18</sup> Bouchard C., Landry F., Brunelle J. & Godbout P. (1974). *La condition physique et le bien-être*, Canada, Québec, Edition du Pélican, p. 19.

## **Le programme Kino-Québec**

Au départ, ce programme est placé sous la responsabilité d'une équipe de coordination nationale (ECN). Elle est composée de sept membres, dépendant entièrement du Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports. Elle supervise le travail de 52 « conseillers-Kino ». Ces derniers agissent au sein de plateformes installées dans les différentes provinces du Québec. Leur mission consiste à permettre aux habitants de pratiquer une activité physique sous le contrôle d'un coordinateur et l'intervention d'un éducateur physique.

A partir de 1987, le format Kino-Québec est réduit. Par ailleurs, il devient un programme conjoint du ministère du Loisir de la chasse et de la Pêche (qui remplace le Haut-Commissariat...) et du ministère de la Santé et des services sociaux.

En 2007, l'ECN compte 4 personnes qui supervisent 35 conseillers-Kino mis à la disposition de 18 Agences régionales de santé (ARS).

Le Kino-Québec se développe dans de nombreux secteurs et pour la période 2005-2008, il s'intéresse particulièrement au milieu scolaire et municipal.

Enfin, ce programme inaugure une extension du champ de pratique des éducateurs physiques (la kinésiologie) qui jusque-là étaient essentiellement centrés sur l'éducation physique<sup>19</sup>.

## **Le conseiller-Kino**

Le travail du conseiller-Kino consiste principalement à trouver des partenaires et créer des réseaux. Il favorise les leviers administratifs, politiques et médiatiques. Il a également pour mission de diffuser de l'information et d'encadrer les éducateurs physiques. Ce coordinateur justifie d'une qualification en éducation physique. Le plus souvent, il bénéficie d'une formation complémentaire en santé publique.

---

<sup>19</sup> Péronnet, F. (2009). « *Kino-Québec : le programme québécois de lutte contre la sédentarité* », Science & Sports, n° 24, p.79 à 83.

## La situation du para-sports et de l'EPA

Le mouvement APA qui se crée au Québec s'intéresse dès le départ au développement d'une Education physique adaptée (EPA). Les premiers acteurs du mouvement prennent appui sur celle mise en œuvre aux Etats-Unis depuis les années 1950. La discipline est bien identifiée dans ce pays (ce qui n'est pas le cas en France). Elle va rapidement se confondre avec l'APA.

Pour les Américains, entre 1960 et 1970, l'EPA consiste à mettre en œuvre des programmes diversifiés d'activités, de jeux, de rythmes et de sports y compris dans des rencontres (Jeux olympiques spéciaux) pour répondre aux besoins uniques des individus.

### L'éducation physique adaptée internationale

La thématique EPA du mouvement APA se développe également en référence aux divers événements internationaux relatifs aux droits des personnes handicapées.

- En 1971, l'Organisation des Nations unies (ONU) publie la « Déclaration des droits du déficient mental ».
- Aux Etats-Unis, en 1971, est organisée, à Los Angeles, la 1<sup>ère</sup> conférence nationale sur « l'éducation physique adaptée »<sup>20</sup>. De nombreux travaux américains sont développés sur cette discipline.
- En 1973, le gouvernement québécois adhère au concept danois de « normalisation » étendu à toutes les personnes handicapées.
- En 1975, l'ONU publie la « Déclaration des droits de la personne handicapée ».
- En 1978, L'UNESCO publie une « Charte internationale de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport » qui mentionne (article 1<sup>er</sup>) l'obligation d'offrir, aux personnes âgées et handicapées, des possibilités inclusives, adaptées et sans risque de

---

<sup>20</sup> Aux Etats-Unis, une première définition de l'EPA est donnée en 1952. Des cours d'éducation physique adaptée apparaissent à la fin des années 1960 et un premier diplôme est créé en 1969 à l'université de Brockport. D'après Sherrill C. & De Pauw K. (1997). « L'EPA ». In Massengale J. D. & Swanson R. A. *Histoire des sciences de l'exercice et du sport*, Illinois, Edition Champaign.

participer à l'éducation physique, à l'activité physique et au sport. La même année, un Office des personnes handicapées du Québec est créé.

- En 1987, pour définir le concept APA, les inventeurs reprennent à leur compte la déclaration proclamée par l'UNESCO en 1981 à Torremolinos (Espagne) lors du congrès consacré à « l'Année internationale des personnes handicapées ».

- Yves Eberhard, promoteur historique de l'APA en France, prend également appui sur cette orientation internationale pour organiser un premier colloque, en 1981, à Grenoble, ayant pour titre « handicaps et mouvement ».

### **Les Jeux Olympiques spéciaux**

Aux Etats-Unis, au milieu des années 1960, une attention croissante est accordée aux déficients mentaux. La Fondation Kennedy, dirigée par Eunice Kennedy Shriver, est créée en 1946. Cette institution lance diverses initiatives pour promouvoir l'activité physique auprès de ces personnes : organise des conférences, met en place des camps d'été sportifs dès 1962, parraine de nombreux ateliers sportifs dans tous les Etats-Unis. En 1965, elle fonde une « Unité nationale de recherche » dirigée par un ancien professeur d'EP, Julian Stein (invité par F. Caron au 1<sup>er</sup> symposium APA de 1973). Enfin, cette fondation organise les premiers Jeux olympiques spéciaux internationaux<sup>21</sup> à Chicago en 1968 (puis tous les deux ans).

De premiers jeux paralympiques sont organisés à Rome en 1960.

Le Canada organise également ses propres Jeux olympiques spéciaux en 1969, 1971, 1974...

En référence à ces jeux, la région de Trois-Rivières met en place, à partir de 1969 (1970-1971-1972...), des « olympiades spéciales pour déficients mentaux » (de 11 ans à 18 ans). A l'issue de ces rencontres, une partie de ces élèves participe aux 1<sup>ers</sup> Jeux olympiques spéciaux du Canada à Toronto en 1969.

---

<sup>21</sup> En 1968, la FAVA (French American Volunteer Association), précurseur de la FFSA en France, est une association également créée par Eunice Kennedy Shriver. Elle organise les premiers jeux nationaux pour enfants et adolescents handicapés mentaux à Rouen en 1969 et à Paris en 1970.

Dès les années 1970, Fernand Caron, directeur du module éducation physique de l'UQTR, est un acteur de l'organisation de ces rencontres. En 1972, il récolte des fonds pour ces manifestations sportives auprès du « Club Rotary » (Nouvelliste, 15 mars 1972, p. 30).

M. Fernand Caron, directeur du module d'éducation physique à l'UQTR, alors qu'il prononçait une conférence de presse.

**Trois-Rivières aura des Olympiades spéciales en 1970**  
Pour les déficients mentaux

LE NOUVELLISTE, jeudi 12 mars 1970

LE NOUVELLISTE, mercredi 11 mai 1972

**Trois-Rivières, centre d'une compétition régionale**  
Pour l'enfance handicapée

Fernand Caron, directeur du module d'éducation physique de l'UQTR. (Photo Roland Lemire)

## A propos de l'APAPQ (1972-1977)

Pour regrouper et défendre les intérêts des éducateurs physiques titulaires d'un diplôme universitaire du Québec, une première « Association des diplômés en éducation physique et récréation de Montréal » (ADEPRM) est créée en 1960. Une deuxième prend forme en 1964 sous le nom « d'Association d'éducation physique et récréation de Québec » (AEPRQ).

### FEPRQ - APAPQ

En 1965, ces deux associations se regroupent pour former la Fédération d'éducation physique et récréation du Québec (FEPRQ). En 1966, elle publie le premier numéro de sa revue Mouvement. Elle se transforme en Fédération d'éducation physique du Québec (FEPQ) puis elle devient, en 1972, l'Association des professionnels de l'activité physique du Québec (l'APAPQ).



Une troisième association, la Confédération d'éducation physique du Québec (CEPQ) est créée en 1982.

En 1994, elle prend le nom de Fédération des éducatrices et éducateurs physiques enseignants du Québec (FEEPEQ).

Actuellement, cette association est la plus active. Elle regroupe la majorité des enseignants d'éducation physique et à la santé des établissements scolaires du Québec (environ 5000 membres).

### L'APAPQ



A l'origine, cette association vise à regrouper tous les professionnels de l'activité physique. Mais en 1973, l'association compte seulement 720 membres.

La dénomination APAPQ est issue d'une nouvelle orientation de l'EP dite « scientifique » qui se traduit par une attention soutenue en direction des activités de recherche en sciences de la vie. A partir d'avril 1972, elle met en place des secteurs d'activités ou divisions pour développer des recherches et mener des projets.

**Les divisions de l'APAPQ :** scolarité élémentaire ; scolarité secondaire ; scolarité collégiale ; recherche ; sport amateur ; EPA/APA ; formation ; plein air ; administration ; condition physique.

L'orientation scientifique de l'APAPQ est soutenue et développée par un groupe d'enseignants-chercheurs de l'Université Laval à Québec : Laurent Bélanger, Jean Brunelle, Paul Godbout et Claude Bouchard. Ces chercheurs sont pour la plupart, membres de cette association ou de sa revue *Mouvement*. Ainsi, au début des années 1970, Claude Bouchard<sup>22</sup> est premier Vice-président de l'APAPQ et l'un des responsables de la « Division condition physique ». Ces quatre chercheurs publient en 1966 « Perspectives sur une éducation physique scientifique ». Claude Bouchard publie également un article sur ce sujet en 1974 qui vient confirmer le développement progressif de la filière universitaire en SAP.

### **L'APAPQ : deux courants**

Le courant pédagogique (historique) « des « humanistes » : une éducation physique qui s'intéresse au développement intégral et à l'épanouissement complet de l'individu.

Le courant scientifique des « scientifiques » : une éducation physique basée sur la science de l'homme en mouvement (sciences de l'activité physique) dans sa dimension biologique au regard de données mesurables et quantifiables.

Comme nous l'avons vu précédemment, cette approche scientifique très orientée en direction des sciences de la vie est contestée par certains universitaires.

---

<sup>22</sup> Claude Bouchard (1939) est titulaire d'un baccalauréat en pédagogie de l'Université Laval (1962), d'une maîtrise en sciences de l'Université d'Oregon (1963) et d'un doctorat en génétique des populations de l'Université du Texas à Austin (1977). Il commence sa carrière à l'Université Laval, en 1965. Il joue un rôle dans la création du Pavillon de l'éducation physique et des sports et du Laboratoire des sciences de l'activité physique. Sous son impulsion, l'Université Laval devient l'une des grandes universités canadiennes dans le domaine de la recherche sur l'obésité.

Les premiers promoteurs du mouvement APA considèrent que le développement de programme APA doit prendre en compte les aspects physiologiques, mais également tous ceux qui renvoient aux différents besoins spécifiques des personnes et notamment la dimension éducative, sociale, intégrative, etc.

Clermont Simard recruté en 1972, à l'Université Laval à Québec, là où exerce Claude Bouchard, indique que ses relations sont très tendues avec ce chercheur et notamment sur cette orientation scientifique<sup>23</sup>.

L'APAPQ est très active sur de nombreux sujets. Elle est notamment à l'initiative (dès 1973) du programme de condition physique des Québécois qui se met en place en 1978 sous le nom de Kino-Québec. Ce dispositif de sport-santé à l'égard de tous les Québécois va participer au développement de l'approche scientifique.

Cette association met également en œuvre des manifestations et elle organise des stages de formation, des stages sportifs et des rencontres interprofessionnelles. Elle est également active sur la promotion de Jeux olympiques spéciaux régionaux ainsi que les Jeux olympiques internationaux de 1976 à Montréal.

Entre 1973 et 1977, l'APAPQ va être dans l'organisation de tous les symposiums provinciaux québécois de l'APA.

Comme nous l'avons déjà mentionné, elle a sa propre revue. Le comité scientifique de cette publication comprend notamment, les pionniers de l'APA de l'UQTR (Fernand Caron, Bertrand Roy...) et un Français, Robert Mérand (1920-2011), professeur EPS, enseignant à l'ENSEP, formateur et spécialiste d'un « sport éducatif pour tous ».

Cette association, à l'origine du développement de l'APA au Québec, disparaît en 1977 au moment où est mis en place le I<sup>er</sup> Symposium international de l'APA (SIAPA) et la Fédération internationale de l'APA (FIAPA ou IFAPA).

---

<sup>23</sup> Brier P. (2024). *Entretiens avec Fernand Caron et C. Simard*, Québec, février.



# **Chapitre 1 - Le berceau de l'APA**



## 1972 - L'invention du mouvement APA



Le mouvement APA a été initié, en 1972, au Canada à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), par le professeur, enseignant-chercheur, Fernand Caron (né en 1941), docteur en éducation physique en poste dans cet établissement depuis 1970. Dès le départ, cet ancien professeur EP s'intéresse aux élèves déficients intellectuels.

Au début des années 1970, le Québec vit une « Révolution tranquille » qui débouche notamment, sur de nouvelles préoccupations en direction de la prévention, de la promotion de la santé, du développement de saines habitudes, de la condition physique, de la responsabilisation personnelle, etc.

En 1963, un Bureau de « l'enfance exceptionnelle » est créé au sein du ministère de l'Éducation. Il devient le Service de « l'enfance inadaptée » en 1969. Il met l'accent sur la responsabilité des commissions scolaires dans l'organisation des services destinés aux élèves en difficulté (Dugas, 2014, 283). A la même époque, dans de nombreux pays, l'accompagnement des personnes handicapées devient une préoccupation majeure.

Durant cette période, au Québec, les emplois d'enseignants EP dans le milieu scolaire sont progressivement comblés. Les diplômés en éducation physique vont devoir trouver de nouveaux débouchés.

### **L'APA en 1972 : un bloc de cours optionnel**

C'est dans ce contexte, que Fernand Caron, avec le soutien de professeurs des autres modules universitaires (psychologie, éducation, génagogie, récréologie, enfance inadaptée) de l'UQTR, met en place, en 1972, un bloc optionnel de cours identifié d'abord sous le terme « APA » en référence aux sciences de l'activité physique (sciences de l'activité physique adaptée).

Ce premier programme est composé de quatre cours d'environ 270 heures : 2 cours théoriques (APA-1 et APA-2) et 2 stages.

Le titre APA-2 est remplacé par « Psychomotricité pour les populations spéciales » puis par « Troubles physiques et psychomoteurs ». C'est ce dernier titre qui est repris pour qualifier le cours optionnel mis en place dans le cursus de l'Enfance inadaptée et de l'Enseignement primaire et secondaire. Comme en France à la même époque, la question de la psychomotricité est au cœur de l'action pédagogique auprès des populations spéciales.

Pour développer ces nouveaux cours, Fernand Caron mentionne la collaboration de plusieurs structures : le centre hospitalier Cooke (centre de soins de suite et de réadaptation), un institut psychosocial pour enfants ayant des troubles majeurs du comportement, une clinique privée de chiropraxie, les commissions scolaires, etc. Des éducateurs physiques de ces structures accueillent les étudiants en stage.

### **La première formation de spécialistes de l'intervention auprès des populations spéciales**

Ces cours sont destinés aux étudiants du parcours de formation en Education physique. Ils ont pour objectif de permettre à ces futurs professionnels de mieux accompagner les élèves déficients des classes spéciales des établissements scolaires ou d'investir de nouveaux emplois dans les réseaux des services de santé et sociaux<sup>24</sup>. Ils sont également proposés aux étudiants du module Enfance inadaptée.

---

<sup>24</sup> Les réseaux de services de santé et sociaux ont été institués en 1971. Ils structurent plusieurs catégories de centres : les centres locaux de services communautaires (CLSC) ; hospitaliers (CH) ; d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) ; de protection de l'enfance et de la jeunesse (CPEJ) ; de réadaptation (CR). Ces derniers proposent des services d'adaptation ou de réadaptation et d'intégration sociale à des personnes qui, en raison de leurs déficiences physiques ou intellectuelles, de leurs difficultés d'ordre comportemental, psychosocial ou familial, de leur dépendance à l'alcool, aux drogues, etc.

## 1973 - 1<sup>er</sup> symposium québécois APA

Au début de l'année 1973, Fernand Caron, membre en charge de la commission d'admission de l'APAPQ, propose à cette dernière, avec le soutien de l'équipe du bloc de cours APA, d'organiser un symposium provincial à l'Université du Québec à Trois-Rivières ayant pour thème « l'éducation physique et l'inadapté ».

**7 Avril 1973 - 1<sup>er</sup> symposium provincial**, initié et organisé par Fernand Caron, à l'UQTR sur « l'éducation physique et l'inadapté (perturbés affectifs, déficients mentaux et handicapés physiques) : prise de conscience de l'existence des possibilités pour l'inadapté de faire, lui aussi, du mouvement et de s'exprimer à sa façon ».

Ce symposium est organisé conjointement par la Division éducation physique adaptée de l'APAPQ, le Service d'éducation physique de la Commission scolaire des Vieilles-Forges de Trois-Rivières et le Secteur EP de l'UQTR. Il a pour objectif de promouvoir l'activité physique pour les inadaptés ; mettre en commun les connaissances de chacun afin d'ouvrir de nouveaux horizons et définir les actions pour les 5<sup>èmes</sup> Jeux olympiques spéciaux régionaux de 1973<sup>25</sup>.

Avec ce premier rendez-vous, les initiateurs s'intéressent à l'enfance inadaptée qui est la priorité du moment (comme en France). A cette époque, quelques universités en sciences de l'éducation, dont l'Université de Sherbrooke<sup>26</sup>, proposent un baccalauréat en psychopédagogie de l'enfance inadaptée (nommée aussi enfance exceptionnelle).

---

<sup>25</sup> *Rapport préparatoire du symposium, de la réunion du 9 mars 1973, à l'UQTR*, Archives de l'APAPQ, Carton 131, Services des archives, Université Montréal.

<sup>26</sup> L'université de Sherbrooke met en place au début des années 1960, un programme en pédagogie (en éducation physique ou en récréation) avec un cours nommé, en 1966-1967 « éducation physique adaptée ». D'après Dufresne & al. (2022). *Op. Cit.*, p. 31.

Avec ce premier symposium, Fernand Caron souhaite faire état de la formation universitaire APA de l'UQTR, du développement de l'activité physique auprès des jeunes déficients et mettre en lumière la situation professionnelle des éducateurs physiques qui commencent à investir ce secteur d'activité. Par exemple, Marcel Coté, jeune diplômé de l'UQTR, occupe en 1971, le premier poste d'éducateur physique nouvellement créé à l'institut psychosocial de Trois-Rivières.

Le parcours universitaire français de formation, Réhabilitation des handicapés par la pratique des APS (RHPAPS), qui se crée en 1978, se développe sur le même modèle : la formation de professeurs EPS spécialisés pour intervenir dans le secteur de l'enfance inadaptée et en particulier dans les instituts médico-éducatifs.

Ce premier symposium québécois fait également suite à la Conférence nationale de Los Angeles (1971) sur l'éducation physique adaptée. Pour ce 1<sup>er</sup> rendez-vous, Fernand Caron fait appel à l'expérience américaine en faisant venir le docteur Julian Stein<sup>27</sup>.

**Ce premier rendez-vous provincial marque officiellement le début du mouvement APA.**

Le colloque est ouvert par une première conférence, présentée par Paul Benoît (spécialiste de la déficience mentale), directeur du module psychologie du Département psychologie-éducation physique de l'UQTR, ayant pour thème « l'activité physique et l'inadapté ». Des ateliers sur les politiques gouvernementales du Québec sont proposés (dossier enfance inadaptée, affaires sociales). Le programme des Olympiades spéciales du Québec est également

---

<sup>27</sup> Julian Stein (décédé en 2019) a été à ses débuts professeur d'éducation physique au lycée Wakefield à Arlington, en Virginie. En 1965, il est nommé directeur des programmes de conditionnement physique de la fondation Kennedy en lien avec le développement l'éducation physique adaptée pour les handicapés mentaux éducatifs. L'année suivante, la fondation le nomme directeur à plein temps (de 1966 à 1968) au sein de l'American Alliance for Health, Physical Education, Recreation and Dance (AAPHERD) transformée en « Society of health and physical educator » (SHAPE). Puis il devient directeur général de l'unité des programmes pour les handicapés (1968-1981).

examiné ainsi que l'organisation de la Division EPA de l'APAPQ. Enfin, des communications scientifiques sont présentées sur le traitement de l'activité concernant principalement : les perturbés affectifs, les déficients mentaux, les handicapés physiques.

### **La locution APA**

Fernand Caron indique que la locution est officiellement utilisée lors du 1<sup>er</sup> symposium de 1973. Elle s'installe progressivement, mais bien souvent, elle est confondue avec l'appellation américaine « éducation physique adaptée » (EPA). C'est d'ailleurs cette appellation qui est utilisée, au début, pour qualifier l'une des Divisions d'études de APAPQ. C'est Donald Royer, enseignant-chercheur, chargé de cours en EPA à l'Université de Sherbrooke, qui en est le premier responsable en 1972. On note sur ce sujet que les promoteurs américains reprennent assez souvent à leur compte le concept APA : ils considèrent par exemple que l'enseignante-chercheuse Claudine Sherrill (1934-2020) est la « mère de l'APA »<sup>28</sup>.

### **Les promoteurs du 1<sup>er</sup> symposium de l'APA (1972)**



P. Beaulieu, C. Thibert, R. Champagne, E. Paul Benoit et F. Caron  
Journal le Nouvelliste, lundi 9 avril 1973, p. 3.

---

<sup>28</sup> Editor's Corner. (2021). « *Dr. Claudine Sherrill (1934-2020) Our Mother of Adapted Physical Activity* », *Revue Palaestra*, vol. 35, n° 1, p. 6 et 7.

## 1974 - 2<sup>ème</sup> symposium québécois APA

Après ce premier symposium de 1973, les inventeurs entérinent le concept APA pour qualifier les cours optionnels et développer les recherches en activité physique à destination des populations spéciales. Par ailleurs, de nouveaux enseignants-chercheurs investissent le projet qui devient progressivement un mouvement.

Clermont Simard investit le projet APA en mai 1973, après le 1<sup>er</sup> symposium). Dans le même temps, il adhère à l'APAPQ<sup>29</sup>. Un an plus tôt, il a obtenu son doctorat à l'Université catholique de Louvain en Belgique et dès septembre 1972, il est embauché en qualité de professeur adjoint à l'Université Laval à Québec<sup>30</sup>. Il devient professeur titulaire de son emploi, treize ans plus tard, en 1985.

L'investissement de C. Simard dans ce mouvement novateur est une opportunité professionnelle pour ce jeune professeur. C'est une occasion de légitimer des travaux de recherche au sein de son université et ainsi faciliter sa titularisation. C'est dans ce contexte qu'il crée dès 1974, au sein de son Département à l'UL, un Groupe de Recherche en activité physique des populations spéciales (GRAPPS). Toutefois, nous n'avons pas trouvé d'information sur ce groupe.

En novembre 1973, Clermont Simard, devient rapidement l'un des cinq responsables de la Division EPA de l'APAPQ. Il propose d'organiser un 2<sup>ème</sup> symposium en 1974 au sein de son université.

A l'époque, la Division EPA comprend cinq responsables : Germain Richer (éducateur physique au centre Marie Vincent à Montréal),

---

<sup>29</sup> Archives de l'APAPQ, *Procès-verbal de la réunion du bureau de l'APAPQ*, Services des archives, Université Montréal.

<sup>30</sup> Au Québec, chaque université est autonome et libre de définir les critères d'embauche. Les postulants sont recrutés par une commission du Département, pour une période déterminée. Après cette première étape, si le « professeur adjoint » a démontré des qualités d'enseignant et accumulé un certain nombre d'années d'expérience en enseignement universitaire et s'il a contribué au développement de la discipline par des recherches, il peut alors devenir « professeur » et obtenir la permanence de son emploi.



Michel Houde (conseiller en adaptation scolaire), Pierre Potvin (éducateur physique-psychorééducateur), Bernard Tellier (éducateur physique) et Clermont Simard (professeur adjoint universitaire).

**15 et 16 mars 1974 - 2<sup>ème</sup> symposium provincial, à l'Université Laval du Québec, sur « les programmes en activité physique adaptée : miser sur un programme spécifique, spécialité APA », organisé par Clermont Simard. Ce dernier nomme Fernand Caron conseiller spécial de cette manifestation.**

Ce 2<sup>ème</sup> symposium réunit divers spécialistes : éducateurs physiques, physiatres, psychiatres, pédiatres, physiothérapeutes, ergothérapeutes, psychoéducateurs, rééducateurs physiques, etc. Il a pour objectif de « discuter de l'implantation des programmes-cadres en éducation physique adaptée, de favoriser la participation active des populations spéciales dans le monde du sport et de créer de premiers liens de collaboration entre les spécialistes de l'APA »<sup>31</sup>.

Claude Bouchard, responsable du laboratoire en sciences de l'activité physique de l'UQL, ouvre le symposium par une conférence sur « la valeur physique chez les normaux et chez les handicapés ». La condition physique est le sujet majeur à l'époque.

Le colloque se déroule sous la forme d'ateliers à thèmes, introduits par des mini-conférences : les caractériels et les perturbés socioaffectifs ; les déficients mentaux ; les déficients organomoteurs ; les déficients sensoriels ; les sports adaptés (sport scolaire, parascolaire, journée olympique) ; les personnes âgées.

Neuf communications individuelles sont également proposées sur divers thèmes : équilibre statique et dynamique ; APA facteur d'intégration scolaire et de réadaptation, le sport adapté à Bosconville, éducation psychomotrice et dyslexie...

Les ateliers ont pour objectifs d'établir pour chacun de ces thèmes, des programmes-cadres en APA au Québec ; favoriser les rencontres sportives parascolaires auprès des populations spéciales ; collaborer avec les autres spécialistes de l'activité physique spéciale.

---

<sup>31</sup> Simard C. (1974). « Spécial activité physique adaptée », Mouvement, Vol. 9, n° 3, 1974, p. 194.

Des démonstrations pratiques sont présentées : APA en piscine, leçon de gymnastique adaptée à des enfants de 12 ans présentant des troubles visuels ; programme de rééducation physique pour handicapés du travail ; leçon d'AP d'entretien pour des personnes âgées.

La réunion est clôturée par une conférence du professeur Fernand Landry, Directeur du Département d'éducation physique de l'Université Laval à Québec ayant pour sujet : « le Québec a-t-il atteint un niveau de maturité permettant d'offrir des programmes APA rationnels et réalistes à nos populations spéciales ».

Le rapport de synthèse mentionne que « les programmes APA reposent rarement sur des données scientifiques ; que l'évaluation des déficients, de la qualité des programmes et de l'intervention des spécialistes est quasi inexistante ; que le nombre de spécialistes est insuffisant ; que les communications entre les spécialistes travaillant dans différents secteurs particuliers sont rares ; que l'information relative aux programmes APA demeure diluée au Québec »<sup>32</sup>.

### Les différents logos du mouvement APA



Durant ces premières années du mouvement APA, Fernand Caron mène de nombreuses activités. Il est directeur du Secteur EP de l'UQTR qui devient un Département en sciences de l'activité physique en 1976. Il poursuit également ses études doctorales à l'UCL en Belgique (docteur en EP en 1975).

De son côté, Clermont Simard prend progressivement la direction du mouvement APA.

---

<sup>32</sup> Archives de l'APAPQ, *Synthèse des rapports d'ateliers, symposium du 15 et 16 mars 1974*, Services des archives, Carton 131, Université Montréal.

## 1974 - La définition du concept APA



Clermont Simard (né en 1940), professeur, enseignant-chercheur à l'Université Laval à Québec, adhère au mouvement APA après le 1<sup>er</sup> symposium. Il publie, en 1974, dans la revue *Mouvement*, une première définition institutionnelle du concept APA<sup>33</sup>. Elle fait suite au 2<sup>ème</sup> symposium provincial de mars 1974 et à une présentation en séminaire en juillet de la même année.

### L'APA un domaine des sciences de l'activité physique

Le concept APA a été créé au Québec, en 1972, dans le cadre des sciences de l'activité physique (SAP) ou sciences de l'homme en mouvement.

Ces sciences transversales ont pour objet d'étudier toutes les actions corporelles et exécutions motrices perceptibles et volontaires. Ces dernières se rencontrent dans la pratique de toutes formes d'activités physiques.

Les SAP constituent un champ d'études et de recherches composites incluant plusieurs secteurs professionnels : le secteur de l'enseignement de l'EPS, de la condition physique, de la préparation et de la performance sportive, de l'animation sportive, de l'expression corporelle, de l'éducation physique adaptée, de la réhabilitation, de la médecine sportive, de l'ergonomie, de l'éducation sanitaire, de l'éducation de plein air et de l'APA.

Le secteur APA puise ses connaissances dans les SAP mais pas seulement : sciences médicales, sciences de la réadaptation, sciences de l'éducation...

Selon, le programme proposé, l'intervention au titre de l'APA poursuit différentes finalités : la croissance, le développement, la

---

<sup>33</sup> Simard C. (1974). « Contribution du secteur professionnel de l'Activité Physique Adaptée aux sciences de l'activité physique et aux sciences de la réadaptation », revue *Mouvement*, vol. 9, n° 3.

normalisation... dans un contexte médical, de réadaptation, d'éducation, d'occupation, de prévention, d'hygiène, de récréation ou de compétition.

### **L'APA : un secteur professionnel**

D'après C. Simard, l'APA définit le secteur professionnel des SAP qui s'adresse aux populations spéciales. Il se nourrit des sciences médicales et de la réadaptation. Il est déterminé par des besoins, des missions d'établissements, des spécialisations professionnelles. C'est pourquoi il se divise en trois sous-secteurs :

- **Un premier sous-secteur APA** fait état de travaux et de programmes relatifs aux sciences de l'AP et plus particulièrement aux sciences de la réadaptation et aux sciences de la médecine avec des modèles d'interventions en physiothérapie, ergothérapie et kinésithérapie.
- **Un deuxième sous-secteur APA** fait référence aux sciences de l'AP et plus particulièrement aux sciences de la réadaptation avec des interventions en rééducation physique.
- **Un troisième sous-secteur** relève exclusivement des sciences de l'AP avec des interventions à visée d'éducation.

**NB :** cette modélisation apparaît assez proche de celle proposée à l'issue de la parution en France, du décret de 2016 relatif aux conditions de dispensation de l'APA. (Voir Guide à la prescription... HAS, 2022).

### **Le concept APA québécois**

#### **1974 - 1987**

Le concept APA sert à qualifier un secteur professionnel d'expertise qui, tout en intégrant des connaissances scientifiques (théoriques, techniques, pédagogiques, méthodologiques, etc.), propose, aux populations spéciales, après une phase d'évaluation (souvent médicale), d'entrer dans un processus dit de réadaptation, sous la forme de programmes d'interventions, à trois niveaux distincts selon les besoins. Ces derniers sont administrés par différents spécialistes aux finalités différentes, mais complémentaires.

### L'APA : un domaine de connaissances

Les professionnels intègrent des connaissances sur les populations spéciales et les principes qui régissent leur motricité en référence à des recherches en sciences de l'activité physique, médicales, de la réadaptation, de l'éducation, de la récréation et autres sciences de la vie et sciences humaines.

### L'APA : un processus ou continuum d'intervention

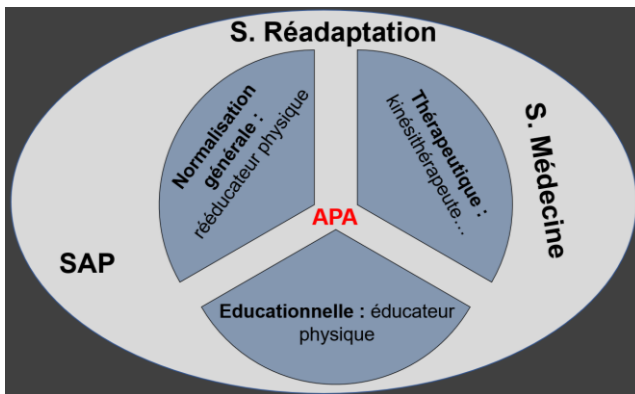
Généralement, différents spécialistes déclenchent le processus de réadaptation. Après décision, des professionnels de APA, de formations diverses, interviennent dans ce processus à trois phases :

**1<sup>ère</sup> phase thérapeutique** (activer par le mouvement, la guérison et diminuer les séquelles possibles), en individuel, effectuée par un rééducateur santé : kinésithérapeute, ergothérapeute...

**2<sup>ème</sup> phase de normalisation** (activer la normalisation physique générale) par la pratique d'activités physiques en individuel ou en petits groupes, réalisée par un réadaptateur physique ;

- **une 3<sup>ème</sup> phase éducationnelle** (développer une éducation physique, mentale...) par la pratique d'activités physiques et/ou sportives en groupe, mise en œuvre par un éducateur physique,

Schéma du concept APA québécois



## 1975 - 3<sup>ème</sup> symposium québécois APA

Le 3<sup>ème</sup> symposium provincial APA a pour objectif de mettre en commun les actions entreprises depuis le 1<sup>er</sup> symposium : « réunir en un seul emplacement les réalisations les plus variées au niveau de l'Activité physique adaptée, quelle que soit la profession ; permettre aux acteurs de découvrir des moyens ; s'informer sur ce qui existe »<sup>34</sup>.

**14 et 15 mars 1975 - 3<sup>ème</sup> symposium provincial à Drummondville, intitulé « carrefour d'activité physique adaptée : mise en commun des réalisations québécoises », organisé par Michel Houde, conseiller en adaptation scolaire, responsable du projet et Pierre Potvin (éducateur physique, psychoéducateur, formateur en psychomotricité), chargé du programme.**

### Trois axes sont programmés

- 1- L'axe qui concerne les populations spéciales : mésadaptés socioaffectifs, déficients mentaux, sensoriels, organomoteurs, personnes âgées et adultes de milieu psychiatrique et/ou en détention.
- 2- L'axe qui s'intéresse aux différents niveaux d'âges et aux divers milieux : préscolaire, scolaire élémentaire et secondaire, adulte, milieu institutionnel.
- 3- L'axe qui examine les différents professionnels utilisant l'APA : éducateurs physiques, techniciens en sports et loisirs, psychomotriciens, enseignants spécialisés, éducateurs spécialisés, psychorééducateurs, ergothérapeutes, physiothérapeutes, rééducateurs physiques, etc.

Cette troisième réunion a permis à 400 participants d'échanger sur la question de l'APA. Des sessions pratiques d'apprentissage par le mouvement ont été proposées aux participants : psychogestuelle, psychomotricité, bioapprentissage, atelier de rythmique, jeux et sports collectifs adaptés, etc.

---

<sup>34</sup> Archives de l'APAPQ, *Document de travail, réunion de mars 1975 à Drummondville*, Services des archives, Carton 131, Université Montréal.

## 1976 - 4<sup>ème</sup> symposium québécois APA



Ce 4<sup>ème</sup> symposium met l'accent sur l'approche scientifique. Il a pour but « de réunir tous les intéressés aux réalisations scientifiques et pratiques les plus variées au niveau de l'Activité physique adaptée ». Le chercheur de l'Université de Montréal, Arthur Sheedy, ouvre ces deux journées par une conférence intitulée « pour une intégration des aspects scientifiques et pratiques de l'APA ». Le compte-rendu de ce symposium fait état d'un faible nombre de participants (une centaine).

**19 et 20 mars 1976 - 4<sup>ème</sup> symposium provincial à Montréal** ayant pour thème « aspects pratiques et scientifiques... de l'Activité physique adaptée ». Il est dirigé par Louis Jankowski, professeur au département des sciences de l'exercice de l'Université Concordia de Montréal. Jean-Pierre Béchard, éducateur physique, est le coordinateur du programme.

### **1976 - La rencontre avec le futur promoteur européen de l'APA**

Jean-Claude de Potter organise la même année, du 25 au 27 novembre 1976, à Bruxelles, un congrès international de la psychomotricité.

Les deux promoteurs de l'APA, Fernand Caron et Clermont Simard sont présents à ces deux journées. D'autres acteurs sont également présents, dont certains vont œuvrer au développement de l'APA : Herman Van Coppenole, André Degoute (universitaire français), Gudrun Doll-Tepper, etc.

C'est lors de cette réunion que ces deux enseignants-chercheurs québécois invitent Jean-Claude De Potter à participer au 1<sup>er</sup> symposium international de l'APA et à la création de l'IFAPA, l'année suivante en 1977 à Québec. Jean-Claude de Potter sera le seul européen membre (sur cinq) du comité directeur de cette fédération puis l'un de ses présidents.

## 1976 - La corporation en APA

Dès 1974, Clermont Simard prend rapidement la direction du mouvement APA. Il propose et il fait accepter, le 20 mars 1976, que la Division APA de l'APAPQ, le mandate « pour mettre sur pied une corporation, sans but lucratif, dont l'objectif principal serait de réaliser le I<sup>er</sup> symposium international de l'APA en 1977 ». Cette association, enregistrée le 30 juillet 1976, prend le nom de Corporation en activité physique adaptée aux populations spéciales (CAPAPS)<sup>35</sup>. Un mois plus tard, en avril 1976, C. Simard devient officiellement le Directeur général du I<sup>er</sup> symposium international de l'APA programmé en mars 1977. Avec cette nouvelle organisation, ce promoteur prend la direction du mouvement et s'émancipe de l'APAPQ en créant une direction indépendante. C'est le début d'une tentative d'autonomisation.

La CAPAPS change de nom. En 1986, elle devient l'Association québécoise en APA (AQAPA). Puis en 1996, après la disparition du mouvement APA québécois, elle se transforme en Fédération des éducateurs et éducatrices physiques réadaptateurs du Québec (FEEPRQ). Elle est dissoute en 2011 et certains de ses membres adhèrent à la Fédération des kinésiologues du Québec (FKQ), créée en 1988.

### Les mouvements corporatistes

APAPQ : 1972 à 1977

1- CAPAPS : 1976 à 1986

IFAPA : 1977 à aujourd'hui

FAM : 1984 à aujourd'hui

2- AQAPA : 1986 à 1996

FKQ : 1988 à aujourd'hui

3- FEEPRQ : 1996 à 2011

<sup>35</sup> Archives de l'APAPQ, *Procès-verbal de la réunion du secteur des APA, 20 mars 1976, Montréal*, Services des archives, Université Montréal.





## 1977 - 1<sup>er</sup> symposium international APA

Après avoir organisé quatre symposiums provinciaux (1973-1974-1975-1976), les promoteurs mettent en place, en 1977, à Québec, à l'hôtel Château Frontenac, un premier congrès international sur trois jours.

**17, 18 et 19 mars 1977 - 1<sup>er</sup> Symposium international de l'APA (SIAPA) :** « activité physique adaptée clef du processus de la réadaptation (des populations spéciales) ». Clermont Simard est le directeur général de cette organisation. Jean-Claude Pageot, docteur en récréologie spécialiste en gérontologie, est directeur général adjoint, Denis Drouin, docteur en éducation, est chargé de l'encadrement et Louis de G. Page, comptable au centre de réadaptation du Québec, est secrétaire.

Fernand Caron est l'un des membres du comité scientifique et une dizaine d'éducateurs physiques sont membres de la section professionnelle.

<p><b>CHAMPS D'ÉTUDE CONCERNÉS *</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Sciences de l'activité physique</li><li>- Sciences de l'éducation</li><li>- Sciences médicales</li><li>- Sciences de la réadaptation</li><li>- Sciences du comportement</li></ul> <p><b>COMITÉ ORGANISATEUR *</b></p> <p><b>Directeur général:</b> CLERMONT SIMARD</p> <p><b>Directeur général adjoint:</b> JEAN-CLAUDE PAGEOT</p> <p><b>Encadrement:</b> DENIS DROUIN</p> <p><b>Secrétariat:</b> LOUIS DE G. PAGE</p> <p><b>Programme:</b> COMMISSION PROFESSIONNELLE ET SCIENTIFIQUE</p>	<p><b>INTERNATIONAL SYMPOSIUM INTERNATIONAL</b></p> <p><b>ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE: ADAPTED PHYSICAL ACTIVITY:</b></p>  <p><b>DU PROCESSUS DE LA RÉADAPTATION TO THE REHABILITATION PROCESS</b></p>  <p><b>17-18-19 Mars 1977</b> Château Frontenac Québec, Canada</p> <p><b>Information:</b> S.I.A.P.A. Centre de Réadaptation du Québec 525, boulevard Hamel Québec, Canada G1M 2S8 Téléphone: (418) 643-2920</p>	<p><b>FIELDS OF STUDY *</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Physical activity</li><li>- Education</li><li>- Medicine</li><li>- Rehabilitation</li><li>- Behaviour</li></ul> <p><b>ORGANIZING COMMITTEE *</b></p> <p><b>Chairman:</b> CLERMONT SIMARD</p> <p><b>Co-chairman:</b> JEAN-CLAUDE PAGEOT</p> <p><b>Logistics:</b> DENIS DROUIN</p> <p><b>Secretary:</b> LOUIS DE G. PAGE</p> <p><b>Program:</b> SCIENTIFIC AND PROFESSIONAL COMMISSION</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## **L'APA et les sciences de la réadaptation**

Pour Clermont Simard et les organisateurs, l'objectif de cette réunion internationale consiste à mieux définir le territoire des sciences de la réadaptation. Plus précisément, il s'agit : « d'offrir aux participants un contenu scientifique et professionnel en APA ; de promouvoir la valeur de l'APA comme facteur déterminant des sciences de la réadaptation ; de réunir dans un même événement les divers spécialistes intéressés à l'APA sous toutes ses formes ; de mettre en place une structure permettant de répéter l'événement périodiquement dans un autre pays ; d'établir des mécanismes d'échange permanents (brochures, livres, etc.) »<sup>36</sup>. Ce positionnement en direction de la réadaptation<sup>37</sup> souligne la difficulté conceptuelle de l'APA. Ce concept est en plein développement à l'époque au Québec (voir sur ce sujet les travaux de P. Fougeyrollas)

Les champs d'études de l'APA concernent différentes catégories de populations spéciales : les personnes âgées, les déficients mentaux, les perturbés socioaffectifs, les déficients sensoriels, les malades présentant des atteintes cardio-circulo-respiratoires, neuro-musculo-squelettiques, des troubles chroniques, du diabète, les femmes enceintes, etc. Les productions renvoient principalement aux sciences de l'AP, de l'éducation, de la réadaptation et du comportement.

Les promoteurs du mouvement rappellent que les connaissances et les savoirs développés s'adressent en particulier, aux éducateurs physiques, physiothérapeutes, ergothérapeutes, médecins, psychologues, orthopédistes, orthophonistes, etc.

### **Les séminaires**

Le symposium se déroule sous la forme de sept séminaires d'études relatifs : 1- aux personnes âgées, déficientes mentales, déficientes

---

<sup>36</sup> Archives de l'APAPQ, *Informations relatives au 1<sup>er</sup> SIAPA, août 1976*, Services des archives, Université Montréal.

<sup>37</sup> Dans les années 1970, au Québec, la réadaptation est identifiée comme un processus qui consiste à aider la personne handicapée à surmonter les inconvénients engendrés par les incapacités. D'après Marcel Côté, in Simard C., Caron F. & Skrotzky K. (1987). *Activité physique adaptée*, Canada, Québec, Chicoutimi, Gaëtan Morin, p. 40 et 41.

morphologiques, aux personnes perturbées, aux personnes déficientes organiques, déficientes perceptuelles, à la formation professionnelle des éducateurs physiques.

Ces séminaires sont introduits par deux à trois conférences et ils donnent lieu à la présentation de nombreuses communications réalisées principalement par des spécialistes canadiens et américains. Trois chercheurs, un Belge, un Finlandais et un Colombien présentent également leurs travaux.

La France est représentée par le professeur EPS, entraîneur et médecin Guy Azémar (1926-2014) avec une production ayant pour thème « le rôle du jeu dans le processus de réadaptation : étude neuropsychologique »<sup>38</sup>. De son côté, le médecin André Joussaume fait état d'un travail sur les patients accueillis à la Fondation santé des étudiants de France. Enfin, Jean Loudes de Nantes, communique sur « le processus d'amélioration et de normalisation du comportement de l'enfant inadapté ».



---

<sup>38</sup> Le centre Pierre Madeuf a été édifié par l'Etat de 1958 à 1960. Il se préoccupe de la rééducation physique de jeunes enfants. Le 3 décembre 1971, ce Centre de rééducation physique se transforme en « Centre de pédagogie expérimentale de l'ENSEP : laboratoire Pierre Madeuf. Il est alors dirigé par le docteur Guy Azémar. Ce dispositif a notamment pour objectif d'étudier et de proposer des applications pédagogiques des activités physiques et sportives adaptées aux différentes formes de handicap.

## 1980 - Un mouvement dans la tourmente

Entre juillet 1980 et juin 1981, Fernand Caron est chercheur invité à l'Université de La Nouvelle-Orléans en Louisiane aux Etat-Unis. Il mène des travaux scientifiques, à l'initiative et auprès du professeur Robert E. Eason sur des questions relatives au comportement moteur des déficients mentaux.

Toujours en 1981, ces deux enseignants-chercheurs organisent au sein de cette université américaine, le III<sup>ème</sup> SIAPA ayant pour thème « APA : de la théorie à la mise en œuvre ». Cette réunion est placée sous la présidence d'honneur d'Unice-Shriver Kennedy, présidente de la fondation Kennedy à l'origine des premiers Jeux olympiques spéciaux pour déficients mentaux.

C'est lors de ce SIAPA que la FIAPA est officiellement déclarée.

ACTUALITE SCIENTIFIQUE

III<sup>È</sup> SYMPOSIUM INTERNATIONAL EN  
A.P.A. DE NEW-ORLEANS (U.S.A.),  
23 NOVEMBRE 1981-25 NOVEMBRE 1981

*Thème : De la théorie à la pratique en Activités Physiques Adaptées.*

*Organisation : Université de New-Orléans (U.N.O.) - Communications classées en 3 sessions :*

- sessions de pédagogie ;
- sessions scientifiques ;
- sessions poster.

*Assistance : 450 inscrits (Américains, Canadiens Français, Australiens, peu d'Européens... 1 seul français...).*

*Contenus : beaucoup de présentations de bilans tentés auprès de toutes les formes de déficiences ; des communications de recherche fondamentale (ex. Plasticité du muscle vieillissant par Clermont SIMARD - Université Laval QUEBEC) ; des apports de psychologie sociale (ex. Attitude des éducateurs à l'égard de la personne handicapée par Pierre POTVIN - Université de Montréal QUEBEC) ; des tentatives d'approche globale de l'activité physique adaptée (ex. Ernest KIPHARD - Université de Francfort-Allemagne). etc...*

*Demande : Des Canadiens pour que la FRANCE soit plus présente dans les congrès internationaux sur l'Activité Physique... si possible dès le prochain symposium de LONDRES en 1983....*

PUBLICATIONS DANS LA REVUE INTERNATIONALE DES A.P.A. (Parution prévue Printemps 1982.).

▼ -1er colloque a eu lieu au QUEBEC - Nov. 1977.  
-2ème colloque a eu lieu à BRUXELLES - Nov. 1979.  
-3ème colloque a eu lieu à NEW-ORLEANS Nov. 1981.  
-4ème colloque aura lieu à LONDRES - sept. 1983.  
-5ème colloque prévu à TORONTO (1985).  
-6ème colloque demandé par TOKYO (1987).

*Précisions apportées par Y. EBERHARD (U.E.R.-E.P.S. de GRENOBLE) qui assistait et communiquait au colloque de NEW-ORLEANS (2 interventions dans le cadre de la session de pédagogie).*

-----

A son retour des Etats-Unis, Fernand Caron oriente progressivement ses activités professionnelles en direction des relations internationales universitaires : coopération, développement, mobilité des étudiants, accueil des étudiants étrangers, développement de la recherche dans des réseaux internationaux, etc.

De 1977 à 1985, Clermont Simard est président de l'IFAPA. Créée en 1977, la fédération est officiellement enregistrée au Québec quatre ans plus tard, en 1981. Le fonctionnement de cette association est chaotique. Elle végète jusqu'au VII<sup>ème</sup> symposium de Berlin en 1989. C. Simard démissionne en 1985. Ce dernier indique que la création de l'IFAPA a « entraîné comme conséquence immédiate la suspension pour la période de 1977 à 1982 de la rencontre annuelle au Québec » (Simard C. & al. 1987, p. 109).

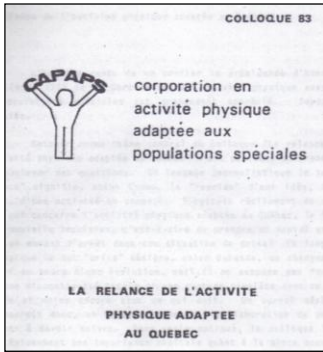
### **Des tentatives pour relancer le mouvement APA québécois**

Après l'enthousiasme des premières années, le mouvement APA québécois peine à se développer. Pour le relancer, une nouvelle réunion provinciale est organisée à Montréal en 1981. Deux ans plus tard, en 1983, un 6<sup>ème</sup> symposium est programmé. Il est placé sous la présidence de Fernand Caron. Ce dernier, de nouveau, tente un ultime et dernier rendez-vous provincial, un an plus tard, en 1984, à l'Université du Québec à Trois-Rivières, berceau du mouvement APA.

**1981 - 5<sup>ème</sup> symposium** provincial à l'Université de Montréal, organisé par Kristina Skrotzky, sur « les recherches actuelles en activité physique adaptée : actes/procédures ».

**20 et 21 octobre 1983 - 6<sup>ème</sup> symposium** organisé par la CAPAPS au centre hospitalier Robert-Giffard à Québec. Un colloque sur « la relance de l'APA au Québec », placé sous la présidence d'honneur de F. Caron Vice-doyen de l'UQTR.

**18, 19 et 20 octobre 1984 - 7<sup>ème</sup> et dernier symposium** provincial organisé à l'UQTR par Alain Ross (responsable du comité), Fernand Caron... et toujours avec le soutien de la CAPAPS.



En 1981, Fernand Caron quitte son Département des sciences de l'AP pour devenir vice-doyen des études avancées et en 1983 le premier directeur directeur du Bureau de la coopération internationale à l'UQTR. Puis, en 1987, il occupe, à Ottawa, le poste de directeur adjoint de la Division développement international à l'Association des universités et collèges du Canada.

L'initiateur de l'APA s'éloigne définitivement du mouvement APA québécois.

De son côté, Clermont Simard crée, en 1984, la Fondation en adaptation motrice (FAM) pour dit-il « remplacer la défunte SIAPA québécoise et assurer une continuité dans le domaine de la réadaptation au Canada et dans le monde ». Cette nouvelle association témoigne, semble-t-il, de la fin du mouvement APA au Québec. Un an plus tard, C. Simard est titularisé à son poste de professeur (treize ans après son recrutement).



7<sup>ème</sup> Symposium provincial à UQTR de gauche à droite :  
Gilles Lebel, Gilles Gladu, Alain Ross, Marc Quessy et Fernand Caron,  
in Le Nouvelliste, mardi 16 octobre 1984, p. 18

## **1987 - Le livre sur le concept APA**

Alors que mouvement APA québécois disparaît progressivement au profit du Kino-Québec, les promoteurs décident de produire un livre sur sa définition et ses applications sur le terrain.

### **Premier livre sur le concept APA**

En 1987, les promoteurs québécois (F. Caron, C. Simard & C. Skrotzky) publient, quinze ans après son apparition, un livre de trois cents pages sur l'APA québécoise.

C'est une contribution rédigée par treize spécialistes. Chacun, des quatorze articles, renvoie à un sujet particulier : la définition du concept, la formation APA, une analyse sur les personnes handicapées, sur le développement moteur, le traitement du diabète, de l'obésité, de la fibrose kystique, des maladies respiratoires, de la réadaptation post-infarctus, du spina-bifida, de la dystrophie musculaire, de la déficience motrice cérébrale, de la paraplégie et de la quadriplégie traumatiques. Tous ces articles font référence à l'actualité scientifique du moment et en particulier aux problématiques de santé, de condition physique, de dépense énergétique, d'intensité de l'effort...

Tout en faisant état de l'actualité internationale de l'éducation physique des personnes handicapées, les promoteurs reprennent la définition de l'APA de 1974, proposée par C. Simard, avec quelques nuances et de nombreuses précisions.

### **La définition du concept APA en 1987**

Le concept APA est un sous-domaine d'études des sciences de l'activité physique, à côté de l'éducation physique, du plein air, de la condition physique et de la performance sportive...

Il sert également à désigner différents secteurs professionnels (occupationnel, récréatif, thérapeutique, sportif, préventif) utilisateur de connaissances scientifiques des sciences de l'activité physique, des sciences de la réadaptation, des sciences de l'éducation, des sciences du comportement ou du domaine social.

## **L'intervention au titre de l'APA : une pratique de réadaptation**

L'intervention au titre de l'APA est une pratique d'adaptation ou de réadaptation. C'est le regroupement et la collaboration de plusieurs types de professionnels sous la forme d'un processus dynamique, personnalisé, coordonné et limité dans le temps, de différents moyens (méthodes et techniques adaptées) mis en œuvre pour permettre à la personne ayant des limitations fonctionnelles de développer des capacités physiques et mentales et son potentiel d'autonomie.

(P. Fougeyrollas, 1987, p. 29).

Dans le livre, il est indiqué que l'éducateur physique, qui a mandat d'intervenir directement auprès des populations spéciales, devrait avoir une formation post-premier cycle équivalant à un certificat de perfectionnement (Simard C. & al., 1987, p. 103). Les auteurs précisent que les éducateurs physiques en APA doivent « assurer le suivi dans les programmes pour les populations spéciales dans un contexte d'éducation et de récréation ».

### **L'APA, un champ de connaissances relatif aux populations spéciales**

Clermont Simard résume la définition en indiquant que :

« L'APA est liée à un champ de connaissances et de recherche qui a son propre objet dans sa capacité d'intégrer des connaissances associées aux diverses populations spéciales et aux principes qui régissent la personne dans sa motricité »

(Simard C. & al., 1987, p. 7).

### **Une population spéciale**

Pour les promoteurs, une population spéciale « comprend un groupe d'individus qui vit une limitation congénitale ou acquise, temporaire ou permanente et qui a un cheminement spécifique sur le plan de la réadaptation, du développement, de l'éducation et de l'intégration optimale à son milieu de vie ».



# 1987 - Schéma du concept APA

## LES SCIENCES DE L'ACTIVITE PHYSIQUE

### Des domaines d'études et de recherches :

Education physique	Plein air	<b>APA</b>	Condition physique	Performance sportive
--------------------	-----------	------------	--------------------	----------------------

### Des secteurs d'intervention :

Occupationnel	Récréatif	Thérapeutique	Sportif	Préventif
---------------	-----------	---------------	---------	-----------

### Des professionnels utilisateurs de connaissances en :

Sciences de la réadaptation	Sciences médicales	Sciences de l'éducation	Sciences de la récréation
-----------------------------	--------------------	-------------------------	---------------------------



## 1988 - Epilogue québécois de l'APA

Malgré plusieurs symposiums de relance, le mouvement APA québécois disparaît, à la fin des années 1980, au profit d'une nouvelle approche centrée sur la condition physique de tous les Québécois. Après la publication du livre de 1987, sur la définition du concept, le mouvement n'est plus actif au Québec.

### L'APAPQ

L'Association des professionnels en activité physique du Québec à l'origine du développement de l'APA est dissoute en 1977.

### La CAPAPS

La Corporation en APA aux Populations spéciales (CAPAPS), créée en 1976, change de nom plusieurs fois. En 1996 le terme APA est remplacé par celui de réadaptateur.

L'association se transforme en Fédération des éducateurs et éducatrices réadaptateurs (association de professionnels du domaine de la santé et des services sociaux). Elle a cessé d'exister en 2011.

La plupart des dirigeants de cette association<sup>39</sup> ont investi un Groupe de recherche en activité physique adaptée. Une structure rattachée au Département des sciences de l'activité physique de l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

Ces chercheurs s'intéressent à tous les groupes d'âge, du jeune enfant à la personne âgée.

Les activités du centre s'articulent autour de trois axes de recherche : sensorimotricité et cognition, métabolisme et obésité et intervention en activité physique et la promotion de la santé.

D'après ces chercheurs, les retombées des recherches fondamentales et appliquées permettent de développer des programmes d'activité physique mieux adaptés pour des populations d'individus spécifiques.

---

<sup>39</sup> Michel Caouette, Eric Lebouthillier, Tommy Chevrette...

## Les promoteurs historiques

Fernand Caron quitte le mouvement en 1984 pour s'investir dans une nouvelle carrière professionnelle.

C. Simard devient le premier président de l'IFAPA de 1977 à 1985. Il reprend cette fonction de 1988 à 1989. Il va rester très actif sur le plan international.

La littérature sur l'APA, l'identifie comme le « père de l'APA »<sup>40</sup>. Elle occulte complètement l'action de F. Caron, inventeur du concept (1972) et à l'origine du mouvement (1973).

C. Simard est titularisé en 1985 à son poste de professeur à l'Université Laval à Québec.



Il s'investit alors dans sa Fondation en adaptation motrice (FAM)<sup>41</sup> qu'il a créée en 1984. Une association active dans le domaine de la réadaptation auprès de différentes clientèles tous les âges.

C'est avec cette association qu'il organise le XI<sup>ème</sup> symposium international de l'APA à Québec en 1997. Un ultime et éphémère dernier rendez-vous de l'APA au Québec.

**13 au 17 mai 1997 – XI<sup>ème</sup> SIAPA** organisé par Clermont Simard, sur le thème « actif... différemment », à l'hôtel Château Frontenac à Québec, avec le soutien de la fondation en adaptation motrice et la collaboration du centre de réadaptation François-Charron de Québec.

---

<sup>40</sup> Boursier C. & Séguillon D. (2018). *Activité physique adaptée. Un parcours identitaire*, Paris, INSHEA-Revue EPS, p. 79.

<sup>41</sup> La Fondation en adaptation motrice (FAM) est un organisme qui, depuis 1977, œuvre activement dans le domaine de la réadaptation. Elle organise régulièrement des événements locaux, nationaux et internationaux touchant aux sciences de la santé, de l'éducation physique, des loisirs et de la récréation, des activités physiques et des sports. D'après C. Simard, site internet de la fondation.

## 1854 - Le concept de kinésiologie

Comme l'APA, en Amérique du Nord, le terme « kinésiologie » est utilisé pour qualifier à la fois un domaine de recherche et un domaine d'intervention. Il est présent au Canada dès la fin des années 1960.

Un premier baccalauréat en kinésiologie est mis en place en 1967, à l'université Simon Fraser (université créée en 1965) en Colombie-Britannique. La même année, un Département de kinésiologie est installé à l'université de Waterloo en Ontario.

Au Québec, au milieu des années 1980, cette appellation va servir d'une part, à regrouper la plupart des éducateurs physiques qui interviennent dans le milieu extra-scolaire et d'autre part, à définir un nouvel emploi-métier d'éducateur physique et à la santé.

### Historique de la kinésiologie

Le terme kinésiologie vient du grec « kinésis » (mouvement) et « logos » (étude ou science) et il qualifie la science du mouvement.

Il apparaît en suède en 1854. Il est mentionné par le gymnasiarque Carl August Georgii dans la biographie qu'il a rédigé sur le fondateur de la gymnastique suédoise, Per Henrik Ling.

Il utilise alors ce néologisme pour qualifier un système de gymnastique rationnel qui comprend la cinésiologie complète ainsi que les principes du développement minutieux et harmonique du corps humain<sup>42</sup>.

Ce promoteur popularise la gymnastique suédoise sous le nom de kinésipathie puis de kinésithérapie.

---

<sup>42</sup> « Ce ne sont que des embryons grossiers d'un système rationnel de gymnastique, embrassant toute la gamme de la kinésiologie et les principes d'un développement précis et harmonieux de l'être humain ». In Georgii A. (1854). *Biographical sketch of The swedish poet and gymnasiarch Peter Henry Ling*, London, H. Baillière, p. 66. D'après une source de Renson R. (2006). « Ling, Branting, Georgii of Dally ». *Sportonium*, Vol. 1, N° 2, p. 33 à 39.

Dans le même temps, en France, en 1857, Nicolas Dally définit la cinésiologie comme la science du mouvement dans sa relation à l'éducation, à l'hygiène et à la thérapie<sup>43</sup>.

Ainsi, dès le départ, la kinésiologie, comme la cinésiologie ou l'APA, renvoie à une science du mouvement. Cette science est peu opérationnelle en Europe. Toutefois, en 1967, en Croatie, un Institut de kinésiologie est mis en place à l'Université de Zagreb (Faculté de Kinésiologie en 2001). Actuellement, ce pays dispose de deux départements. Un autre a été créé en Belgique à l'université Catholique de Louvain.<sup>44</sup>.

### **La kinésiologie aux Etats-Unis**

C'est le gymnaste médical suédois, Nils Posse (1862-1895) diplômé du Royal Gymnastic Central Institute de Stockholm, fondateur du Posse Gymnasium de Boston (Etats-Unis) et enseignant à la Boston Normal School of Gymnastics qui introduit le terme kinésiologie aux États-Unis, en 1886, et qui publie en 1894, un ouvrage sur ce sujet : « la kinésiologie spéciale de la gymnastique éducative »<sup>45</sup>.

La première partie de son livre aborde les principes de la kinésiologie, qui est l'étude de la mécanique du mouvement humain : structure et fonction des muscles, mécanique des articulations et principes de l'analyse du mouvement, etc.

La deuxième partie porte sur l'application de la kinésiologie à la gymnastique éducative. Des instructions détaillent la façon de concevoir et de mettre en œuvre un programme de gymnastique efficace pour des personnes de tous âges et de toutes capacités.

Le livre comprend plus de 200 illustrations et photographies qui démontrent la technique et la forme appropriées pour divers exercices de gymnastique. L'auteur souligne l'importance d'utiliser la

---

<sup>43</sup> Dally N. (1857). *Cinésiologie ou science du mouvement*, Paris, Librairie centrale des sciences.

<sup>44</sup> Čustonja Z., Milanovic, D. & Sporis, G. (2009). « *Kinesiology in the names of higher education institutions in Europe and the United States of America* », *Kinesiology*, n° 41, p. 136 à 146.

<sup>45</sup> Posse N. (1894). *The Special Kinesiology of Educational Gymnastics*. London, Arthur F. Bird.

gymnastique comme moyen de promouvoir la santé physique et mentale, ainsi que le développement social et moral. Il souligne également la nécessité d'une supervision et d'un enseignement appropriés pour assurer la sécurité.

### **La kinésiologie au Québec**

Dans la province du Québec, à la fin des années 1970, les enseignants-chercheurs québécois comme les enseignants-chercheurs français souhaitent faire la distinction entre discipline scientifique et discipline professionnelle. Diverses propositions apparaissent pour qualifier les Départements universitaires en EP : sciences du sport, science de l'activité anthropocinétique, kinanthropologie, cinésiologie, kinésiologie, science du mouvement humain, science de la motricité, science des conduites motrices...<sup>46</sup>

Finalement, les Québécois adoptent en 1974, le terme de « sciences de l'activité physique ou sciences de l'homme en mouvement ». De leur côté, les Français installent, en 1975, la locution « sciences et techniques activités physiques et sportives ». Toutefois, certains départements universitaires québécois, à l'exemple de l'université Laval à Québec, prennent le nom de Département de kinésiologie pour d'autre c'est celui de Département de kinanthropologie.

D'un concept de science du mouvement, l'appellation kinésiologie définit au Québec, une discipline d'intervention professionnelle par l'AP.

André Degoute, responsable du nouveau parcours « rééducation » à Lyon, mentionne la création, en 1989, d'un laboratoire propre au parcours réhabilitation, intitulé, « laboratoire de kinanthropologie ».

Actuellement, en France, la kinésiologie désigne une autre forme de pratique professionnelle venant également des Etats-Unis. Elle a été développée, dans les années 1960, par le docteur, chiropracteur, Georges Goodheart (1918-2008). Elle est destinée à favoriser un état d'équilibre et de bien-être physique, mental et social. L'intervention consiste principalement à mettre en œuvre des techniques de rééquilibrage psychocorporelles à partir d'un test musculaire.

---

<sup>46</sup> Bouchard, C. (1974). *Op. Cit.*

## 1988 - Le métier de kinésologue au Québec

Au début des années 1970 (et avant), au Québec, ce sont les éducateurs physiques, titulaires d'un baccalauréat en EP ou en récréologie qui encadrent tout ce qui s'apparente à l'activité physique. Leur formation est alors axée sur la pédagogie et la gestion de groupe. Mais durant les années 1980, à côté de l'EP, une nouvelle pratique professionnelle s'installe progressivement. Pour définir son activité, elle réutilise le terme kinésiologie. Ces nouveaux professionnels sont arrivés avec une approche différente afin de viser une clientèle plus large. Leur formation s'est davantage axée sur l'anatomie et la physiologie<sup>47</sup>. Ils investissent les nouveaux centres de conditionnement physique (les centres « silhouette ») en plein développement au Québec dans les années 80.

### La kinésiologie et les centres de conditionnement physique

« Comme tous les kinésologues de ma génération, j'ai fait ma formation en éducation physique. La fin des années 80 et le début des années 90 a été caractérisée par des perspectives d'emplois « peu reluisantes » pour nous et c'est pourquoi certains éducateurs et éducatrices physiques ont commencé à s'intéresser au monde du conditionnement physique et de la réadaptation par l'exercice chez l'adulte. Beaucoup d'entre nous sont donc devenus entrepreneurs et parallèlement nous nous sommes regroupés en association. La genèse de la Fédération des Kinésologues du Québec avait comme mission prioritaire la création d'un ordre professionnel. Pour le nous le timing était bon étant donné la parution d'un rapport du coroner recommandant une professionnalisation du milieu du conditionnement physique. Ensuite, les universités ont emboîté le pas avec la création de la formation universitaire en kinésiologie ».

Campbell Yvan<sup>48</sup>

<sup>47</sup> Marc-Antoine Pépin, Vice-président de la fédération des kinésologues du Québec, in article de Tisson Marie, « Qui sont les kinésologues ? », La Presse, 4 janvier 2023.

<sup>48</sup> Site internet <https://recherche.umontreal.ca/chercheur/is/in32081/>

La corporation des éducateurs physiques dits « kinésiologues » se développe et à la fin des années 1990. Elle donne lieu à la création d'un nouveau parcours de formation des SAP. En 1997, un premier baccalauréat est proposé à l'université de Laval (berceau de la condition physique et du programme Kino-Québec). Il sera suivi d'une maîtrise et d'un doctorat.

Les promoteurs de cette pratique professionnelle se regroupent en 1988, pour créer une fédération et faire reconnaître le métier de kinésologue :



Actuellement au Québec, les universités proposent entre autres, un programme de 1<sup>er</sup> cycle en référence à l'activité physique, qui comprend pour l'essentiel : un baccalauréat en éducation physique et à la santé pour exercer principalement dans le milieu scolaire et un baccalauréat en science de l'activité physique, devenu, bien souvent, un baccalauréat en kinésiologie pour exercer dans tout milieu (en dehors de l'école).

### **Le métier de kinésologue**

Le kinésologue apparaît comme un « super-éducateur » spécialiste de la condition physique et qui intervient auprès de tous publics de tous âges<sup>49</sup>.

Le kinésologue « est un professionnel de la santé (non reconnu à ce jour au Québec) expert du mouvement humain, qui utilise l'activité

---

<sup>49</sup> Harvey J. (1981). *Op. Cit.*, p. 83 et 84.



physique et motrice à des fins de prévention, de traitement et de performance » (FKQ). Il a pour mission d'améliorer la condition physique de l'individu, ayant ou non une condition particulière, par le biais de l'activité physique pratiquée sur une base régulière.

### Trois axes d'intervention en kinésiologie

<b>Prévention</b>	Un axe prévention santé : primaire, secondaire et tertiaire.
<b>Traitement</b>	Un axe orienté de façon à traiter une condition en tenant compte du diagnostic et du plan de traitement médical.
<b>Performance</b>	Un axe d'amélioration de la performance sportive ou professionnelle au travail.

Il est envisagé, au Québec, de confier le traitement aux seuls éducateurs (kinésologues...) titulaires d'une maîtrise en thérapie sportive et réadaptation. Le kinésologue, titulaire du baccalauréat, interviendrait seulement en prévention et performance.

**Clientèle :** tous les adultes en général, les femmes enceintes, les militaires, les athlètes, tous les enfants et adolescents, les étudiants et étudiantes, les populations spéciales (handicaps), les personnes présentant des problèmes métaboliques, cardio-vasculaires, pulmonaires, neurologiques, musculo-articulaires, psychiatriques, des maladies neuro-évolutives, des troubles sensoriels, etc.

**Lieux d'exercice :** les centres pour personnes âgées (CHSLD) pour personnes handicapées, pour les jeunes ; les centres de conditionnement physique ; les centres locaux de services communautaires ; les centres de loisirs, de récréotouristiques et sportifs ; les centres de réadaptation, de rééducation, de réhabilitation ; les hôpitaux, et polycliniques ; les organismes sportifs...

Le kinésologue utilise le mouvement à des fins  
de PRÉVENTION, de TRAITEMENT  
et de PERFORMANCE



## **Chapitre 2 - Internationalisation du concept APA**



## 1977 - La création de l'IFAPA

Lors du 1<sup>er</sup> Symposium international de l'APA de 1977, une Fédération internationale de l'Activité physique adaptée (FIAPA ou IFAPA) est créée. Elle est enregistrée officiellement le 23 mars 1981 (au Québec) par onze personnes, dont trois signataires, J.-C. Pageot, C. Simard et F. Caron.

### Le comité directeur en 1981

Clermont Simard (Canada) : Président	Robert L. Easton (USA) : Vice-Président
Gudrun Doll-Tepper (Allemagne) : Trésorière	Jean-Claude Pageot (Canada) : Secrétaire
Fernand Caron (Canada)	Jean-Claude De Potter (Belgique)
David Jones (Australie)	Eileen McLeish (Angleterre)
John Nesbitt (USA)	Julian Stein (USA)

Au départ, elle est reconnue par la province du Québec, sous la forme d'une Charte.

En 1989, à l'initiative de Jean-Claude De Potter, le bureau propose de la déclarer au titre de fédération internationale reconnue par la législation belge. Cette disposition est définitivement adoptée en 1993 au symposium de Yokohama. Lors de cette réunion, de nouveaux statuts sont mis en place. Ils sont modifiés en mai 1997, à Québec puis en octobre 2016 à Edmonton (Canada).

L'IFAPA est une organisation scientifique, internationale, d'universitaires, de praticiens et d'étudiants de l'enseignement supérieur qui se consacrent à la promotion de l'APA.



## 1981 - Un concept protégé

Consumer and  
Corporate Affairs Canada  
Canada  
Corporations Act

Consommation  
et Corporations Canada  
Loi sur les  
corporations canadiennes

C A N A D A

LETTRES PATENTES

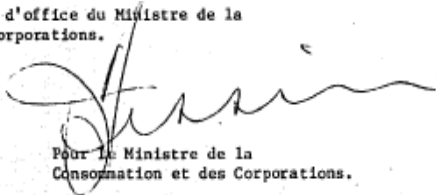
ATTENDU qu'une demande a été présentée en vue de constituer en corporation une corporation sous le nom de

FEDERATION INTERNATIONALE DE L'ACTIVITE PHYSIQUE  
ADAPTEE F.I.A.P.A. -  
INTERNATIONAL FEDERATION IN ADAPTED  
PHYSICAL ACTIVITY I.F.A.P.A.

PAR CONSEQUENT le Ministre de la Consommation et des Corporations en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la Loi sur les corporations canadiennes constitue les requérants et toutes autres personnes qui pourront devenir membres de la corporation, en corporation et corps politique, conformément aux dispositions de ladite Loi. Une copie de ladite demande est jointe aux présentes et en fait partie.

Date des Lettres Patentes - Le 23 mars, 1981.

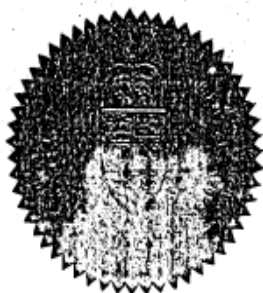
DONNEES sous le sceau d'office du Ministre de la Consommation et des Corporations.



Pour le Ministre de la  
Consommation et des Corporations.

INSCRITES AU REGISTRE LE 3 juin 1981

Film 467 Document 2



David D. Kischmayer  
Sous-registraire général du Canada

## 1979 - Le développement de l'APA

A partir de 1977, tous les deux ans un Symposium international de l'APA (SIAPA) est organisé dans un pays différent (XXIV<sup>ème</sup> en 2023).



Jean-Claude De Potter, membre du comité directeur de la FIAPA (IFAPA), fait la promotion du mouvement et notamment en Europe. Ainsi, il organise, à Bruxelles, en 1979, le II<sup>ème</sup> symposium international de l'APA. C'est sous sa présidence de 1989 à 1993 que l'IFAPA devient une véritable organisation internationale.

Le titre du II<sup>ème</sup> symposium reprend le sigle APA au pluriel<sup>50</sup>. Ainsi, dès 1979, l'APA au singulier définit un concept et au pluriel elle qualifie toutes activités physiques et/ou sportives pratiquées par des personnes handicapées ou malades : *« longtemps demeurées dans le domaine de l'empirisme, ces activités adaptées aux différentes déficiences doivent être étudiées dans leurs fondements et applications »*.

Ce SIAPA fait état de 36 communications internationales. Seules deux présentations sont françaises.

Yves Eberhard, est le seul universitaire français du parcours « réhabilitation des handicapés par les APS », présent à ce congrès.

Pour diffuser ses travaux scientifiques, l'IFAPA crée en 1984, une revue trimestrielle indexée :

« **Adapted Physical Activity Quarterly** »

L'IFAPA est présente, à des degrés variables, dans sept régions internationales : Afrique, Asie, Europe, Moyen-Orient, Amérique du Nord, Amérique du Sud et Océanie.

---

<sup>50</sup> De Potter J.C. (1981). *Activités Physiques Adaptées*, compte-rendu du II<sup>e</sup> symposium de 1979, Edition de l'Université de Bruxelles.

## Les objectifs fondamentaux de l'IFAPA

- Encourager la coopération internationale dans le domaine de l'activité physique au profit des individus de toutes capacités ;
- Promouvoir, stimuler et soutenir la recherche dans le domaine de l'activité physique adaptée à travers le monde ;
- Mettre à la disposition de toutes les personnes, organisations et institutions intéressées les connaissances scientifiques et les expériences pratiques en matière d'activité physique adaptée.

L'IFAPA coordonne les fonctions nationales, régionales et internationales (gouvernementales et non gouvernementales) qui se rapportent au sport, à la danse, aux sports aquatiques, à l'exercice, à la forme physique et au bien-être pour les personnes de tous âges ayant un handicap et/ou des besoins spéciaux.

L'IFAPA est liée à plusieurs autres organes directeurs internationaux, notamment le Comité international paralympique (IPC), Spécial Olympics international et le Conseil International des Sciences du Sport et de l'Éducation physique (ICSSPE). L'anglais est la langue utilisée pour la correspondance IFAPA et les conférences.

### L'IFAPA est structurée en sept régions internationales

Afrique	Asie	Europe	Moyen-Orient
Amérique du Nord	Océanie	Amérique du Sud	

Dans ces régions, le développement de l'APA est assez variable. La revue « Adapted Physical Activity Quarterly » (APAQ) recense plus de 30 pays qui ont publié sur ce domaine d'activités.

Plusieurs de ces pays ont des organisations nationales APA ou EPA avec des sites web : Société asiatique d'éducation physique et d'exercices adaptés (ASAPE) créée en 1986 ; Fédération nord-américaine de l'activité physique adaptée (NAFAPA) ; Fédération sud-américaine de l'activité physique adaptée (SAFAPA)...

Ces mêmes pays organisent des conférences biennales et publient dans des revues professionnelles. En 1991, lors du VIII<sup>ème</sup> symposium international à Miami Beach (USA), des représentants élus ont été nommés dans les sept régions.



## En Europe

En 1987, les enseignants-chercheurs européens se regroupent dans une association devenue en 2004, la Fédération européenne d'activité physique adaptée (EUFAPA).

Ils mettent également en place, à partir de 1988, un Programme intensif de coopération en activité physique adaptée (PICAPA).

Dans le cadre du programme ERASMUS, un master européen en APA est créé en 1991 : European Master Degree in Adapted Physical Activity (EMDAPA).

En 1993, c'est la création du Diplôme européen universitaire en APA (DEUAPA).

Ces dispositifs de formation sont complétés, en 1999, par la mise en place d'un Réseau Thématique Européen APA (THENAPA).

### Les sujets de recherche des premiers promoteurs européens

Jean-Claude de Potter (Bruxelles) : les personnes déficientes visuelles.
Gudrun Doll-Tepper (Berlin) : l'intégration des personnes handicapées.
Yves Eberhard (Grenoble) : les personnes atteintes de trisomie 21.
David Rodrigues (Lisbonne) : psychomotricité et intégration.
Henri Van Coppenolle (Leuven) : la dépression et l'anorexie.
Adri Vermeer (Amsterdam) : les outils de la recherche appliquée aux problématiques du handicap.
Trevor Williams (Loughborough) : sociologie des intégrations.

Depuis 1974, de nombreuses définitions ont été proposées par de nombreux acteurs. Ainsi, en 1989, lors du VII<sup>e</sup> symposium international de l'APA à Berlin, il a été mentionné que :

« L'APA fait référence au mouvement, à l'activité physique et aux sports pour lesquels une attention particulière est accordée aux intérêts et aux capacités des personnes diminuées, telles que les invalides, les personnes atteintes de troubles de la santé et les personnes âgées

## 2023 - La définition internationale de l'APA

L'APA est un concept qui qualifie, au Québec, un sous-domaine des sciences de l'Activité Physique. Il a également pour vocation de rassembler des chercheurs et des éducateurs physiques, de toutes formations, intéressés par l'examen scientifique et le traitement (technique, pédagogique, social...) de toutes questions professionnelles (ou non) relatives à l'activité physique pratiquée par des populations spéciales.

Le concept est défini et protégé par la Fédération internationale de l'APA (voir la définition sur son site).

### Définition de l'APA par l'IFAPA

« L'APA est définie comme un ensemble interdisciplinaire de connaissances pratiques et théoriques axées sur les déficiences, les limitations d'activité et les restrictions de participation à l'activité physique ».

L'APA renvoie également à « une profession de prestation de services » (programmes APA inclusifs et séparés).

L'APA s'intéresse entre autres, à « l'éducation physique, le sport (y compris de compétition), les loisirs, la danse, les arts créatifs, la nutrition, la médecine et la réadaptation (exercices de rééducation et de santé) ... »

Les acteurs de l'APA « soutiennent une attitude d'acceptation des différences individuelles, prônent l'accès à des modes de vie actifs et au sport, et promeuvent la prestation de services, le soutien et l'autonomisation innovante et coopérative ».

Les acteurs de l'APA s'intéressent à toutes les questions relatives aux pratiques physiques exercées par les personnes handicapées y compris sportives, et y compris à des fins de compétitions.

L'IFAPA considère que le processus APA peut être mis en œuvre par tout éducateur qualifié et formé à ce titre : éducateurs physiques ou sportifs, entraîneurs d'athlètes handicapés, professeurs EPS...

### **Le concept APA : un processus**

Le concept APA a également été inventé pour décrire un processus permettant aux éducateurs physiques de proposer des programmes d'activités physiques aux personnes présentant un handicap. Ce processus articule des connaissances et des savoirs scientifiques, des principes éthiques d'intervention, des modèles pédagogiques liés à la mise en œuvre de toutes formes d'activités physiques.

Les connaissances et savoirs scientifiques portent sur les personnes présentant un handicap, les activités physiques et leurs effets sur leur état et leur santé. Ces travaux sont menés dans le cadre des sciences (biologiques, humaines, médicales...) et selon différentes méthodes (expérimentales, quantitatives, exploratoires, descriptives...).

Les principes éthiques formalisent les valeurs qui doivent guider les recherches et les actions mises en œuvre par tout éducateur physique.

### **L'APA est un concept et seulement un concept**

Les savoirs, compétences, postures physiques ou intellectuelles, attitudes, valeurs, codes, pratiques, formes pédagogiques et schèmes identifiés par des travaux de recherche décrivent des spécificités de l'intervention auprès des populations spéciales.

Ces spécificités sont rassemblées pour former une discipline (Perrenoud, 1996) qui s'enseigne à l'université et seulement à l'université (ou dans des structures de formation) auprès d'étudiants et de professionnels.

Sur le terrain l'éducateur physique, en référence à ses connaissances et savoirs acquis pendant sa formation APA, encadre, anime, enseigne des activités physiques et/ou sportives adaptées sous la forme d'une éducation à la santé et pas seulement (diffusion de connaissances et des savoirs qui favorisent le développement de compétences et de comportements).



**ADAPTED  
PHYSICAL  
ACTIVITY  
QUARTERLY**

**Activité physique adaptée trimestrielle**

Le Journal Officiel de la Fédération Internationale de l'Activité Physique Adaptée

**Répertorié dans :** Web of Science, Scopus, PubMed/MEDLINE, ProQuest, APA PsycINFO, EBSCOhost, Google Scholar

**ISSN Imprimé :** 0736-5829      **ISSN en ligne :** 1543-2777

## **Chapitre 3 - L'APA en France : un parcours de formation**



## 1975 - La naissance de la filière STAPS

En France, jusqu'à la fin des années 1960, la formation des éducateurs physiques professeur EPS, est dispensée principalement dans les instituts et centres régionaux EPS (IREPS ou CREPS) et à l'Ecole normale supérieure d'EPS (ENSEPS). Elle est sanctionnée par un concours de recrutement : le Certificat d'aptitude à l'enseignement de l'EPS (CAPEPS). Certaines de ces structures forment également à d'autres statuts d'enseignant EPS puis à l'obtention de diplômes du domaine du sport.

### La création des UER-EPS

En 1968 (arrêté du 31 décembre 1968 et décret du 10 avril 1969) les Instituts régionaux d'éducation physique et sportive (IREPS) quittent le giron médical (facultés de médecine) pour intégrer l'université dans le cadre d'Unités d'enseignement et de recherche en EPS (UER-EPS).

### Les prémisses de la filière universitaire STAPS

Au sein des premiers UER-EPS, un cursus universitaire se met progressivement en place à partir de 1971 pour préparer au CAPEPS et organiser les études et recherche en sciences appliquées à l'EPS, à la pédagogie et aux APS.

C'est d'abord une formation sur deux années qui permet d'obtenir, dès 1975, un DEUG STAPS. Cette formation consacre plus d'un quart de ses enseignements à la pratique associée à la connaissance des APS. La moitié de ces cours correspond à l'approche scientifique de l'homme en mouvement aux différents âges de la vie (sciences humaines et sociales, sciences de l'éducation). Le reste des enseignements concerne la connaissance des « outils », des langages (les langues étrangères, l'informatique, etc.) et des différents secteurs de la vie sociale où se développent les APS.

Ce sont quatre secteurs que les étudiants sont amenés à découvrir y compris par des stages : l'éducation et le développement de l'enfant ; **la réhabilitation et le traitement des différentes formes de handicaps** ; l'entraînement sportif et l'optimisation de la

performance ; le loisir sportif et le sport pour tous (entretien et développement).

A partir de 1977 (arrêté du 7 juillet), ce DEUG est complété par une année de licence. Ce diplôme est sans mention, mais il propose quatre parcours : éducation et motricité », **réhabilitation des handicapés par la pratique des APS (première licence en 1979)**, sport et management, entraînement et performance motrice.

Les modules d'enseignement sont identiques à ceux du DEUG, mais un quart, parfois plus, de ces cours est consacré à la connaissance des structures et des problèmes spécifiques du parcours choisi. La participation de professionnels à l'enseignement apparaît et les stages en situation sont le plus souvent obligatoires.

### **Une conjoncture favorable à la création des STAPS**

Avec l'élection, en 1981, de François Mitterrand à la présidence de la République française, la discipline EPS et ses enseignants sont rattachés au ministère de l'Éducation nationale.

A l'initiative de Gérard Pagès, directeur du service de l'EPS au ministère de l'EN (de 1982 à 1985), La 74<sup>ème</sup> section universitaire des sciences du sport (STAPS) s'installe progressivement (ouverture le 26 août 1982, d'une 15<sup>ème</sup> section au Conseil provisoire des universités). Dans un premier temps, il est créé un nouveau corps d'inspecteurs généraux, une inspection territoriale avec la transformation d'une partie des inspecteurs Jeunesse et sports en inspecteurs pédagogiques régionaux de l'Éducation nationale. Des professeurs EPS investissent l'Institut national de la Recherche pédagogique en 1981 (Mérand, Marsenach), etc.

En 1984, la loi Savary entraîne la transformation des UER en Unités de formation et de recherche STAPS (UFR-STAPS)<sup>51</sup>.

Le rattachement de l'EPS à l'EN en 1981, met fin à la tutelle historique du ministère de la Jeunesse et des Sports et inaugure des tensions jusqu'à aujourd'hui, entre ces deux ministères. Elles s'accroissent en 2005 avec une mise en concurrence par la

---

<sup>51</sup> Durali S. & Dietsch G. (2002), *Une histoire politique de l'EPS du XIX<sup>ème</sup> siècle à nos jours*, Louvain-la-Neuve, Edit. De Boeck,



reconnaissance des diplômes STAPS au même titre que les diplômes du sport dans le RNCP et le Code du sport (voir sur ce sujet, Rapport Bertsch, réorganisation de l'offre publique de formation..., mai 2008).

### **Le développement du cursus universitaire**

Le processus d'universitarisation de la discipline se poursuit avec la mise en place d'une maîtrise STAPS avec plusieurs mentions pour lesquelles les universités ont demandé une habilitation nationale : sept sont mises en place en 1981-1982. Elles correspondent principalement aux quatre parcours de la licence. Les 2/3 des enseignements, sinon la totalité, sont consacrés à la préparation spécifique.

L'année suivante est instituée une agrégation EPS (arrêté du 24 septembre 1982 et circulaires d'application). Sur les six thèmes de l'épreuve de dissertation, l'une concerne « les réhabilitations par le mouvement et par le sport ».

Après la maîtrise, les étudiants peuvent également poursuivre leurs études pour obtenir un diplôme d'études approfondies (DEA) et un doctorat en STAPS (1982).

### **Les principales mentions de la maîtrise**

- Education et motricité ;
- APS des enfants de 3 à 10 ans (UER-EPS Paris V) ;
- **Réhabilitation des handicapés par la pratique des APS ;**
- Sport et management ;
- Entraînement et performance motrice.

A la création de cette filière, les formateurs des UFR-STAPS sont essentiellement des professeurs EPS (des enseignants issus du terrain). Il n'y a donc pas de docteurs en STAPS en France à cette époque-là.

Au Québec, l'université dispose de docteurs en EP dès le début des années 1970. Ils sont généralement formés aux Etats-Unis ou en Europe à l'exemple de F. Caron (1975) et C. Simard (1972).

La filière STAPS et les différents parcours qui la composent se développent à un moment où la prise en compte des conditions d'apprentissage devient une préoccupation majeure. La démarche d'intervention inaugure la pédagogie par objectifs (PPO).

Les STAPS émergent également après la publication, en 1967, des instructions officielles EPS qui font une large place à la pratique sportive.

Cécile Collinet indique que dans « cette seconde moitié du vingtième siècle l'éducation physique en est encore à se chercher. Elle est, ainsi, un foyer de réflexions et d'innovations. Les voies empruntées sont diverses, nous en avons dénombré cinq : l'axe de la pédagogie et de la didactique, l'axe de la rationalité, l'axe sportif, celui de l'unité et enfin celui de la « transversalité ».

### La définition propre à la filière STAPS

Les sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) constituent, depuis 1981, la 74<sup>ème</sup> section du Conseil national des universités (CNU).

Elles sont pluridisciplinaires et s'appuient essentiellement sur des connaissances relevant des sciences de la vie et de la santé, des sciences humaines et sociales et de la technologie des APS.

Elles mènent aux métiers de la recherche et aux métiers de l'intervention, dans quatre filières identifiées : l'éducation physique et sportive (CAPEPS et agrégation d'EPS), le management des organisations sportives et de loisir sportif, l'entraînement sportif, la réhabilitation par les activités physiques adaptées.

Cadopi, M. (2004). « *Vu(e) du CNU* », Arabesques, n°34, p. 19



## 1960... Sport - APS et handicap

La filière STAPS et ses différents parcours spécifiques apparaissent à un moment où la pratique sportive prend de plus en plus de place. L'avènement de la V<sup>ème</sup> République, en 1958, s'accompagne d'une nouvelle métamorphose des politiques sportives<sup>52</sup>. Au début des années 1960, les sports sous la forme d'APS sont inscrits dans les programmes d'éducation physique scolaire<sup>53</sup>. Puis, après l'échec des athlètes français aux Jeux olympiques de Rome en 1960, la pratique sportive fait l'objet de politiques publiques : développement d'installations, mise à disposition par l'Etat de technicien du sport au sein des fédérations, réglementation de la profession d'éducateur physique ou sportif (1963) ... Dans le même temps, des mouvements se mettent en place pour permettre aux personnes handicapées d'exercer cette forme de pratique physique : Fédération sportive des sourds de France en 1956 ; Fédération française handisport en 1963 ; Fédération française du sport adapté en 1971.

### Le développement du para-sports

Les personnes présentant une surdité sont les premières à associer sport et handicap à la fin des années 1890. A la même époque, un nombre limité d'enfants et adolescents déficients intellectuels, qualifiés médicalement d'idiots, internés dans des asiles-écoles, participent à des concours de gymnastique et aux lendits organisés par des écoles et en particulier dans la région parisienne. Les premières associations sportives pour personnes handicapées mentales apparaissent au cours des années 1960. Après la Seconde Guerre mondiale, la pratique sportive devient également une priorité pour les mutilés puis pour toutes les personnes handicapées physiques.

---

<sup>52</sup> Callède J.-P. (2015). « *Les politiques du sport et leurs métamorphoses* », Informations sociales n° 187, p. 14 à 23.

<sup>53</sup> Circulaire du 1<sup>er</sup> juin 1961 transformant la demi-journée de plein air en demi-journée de sport ; circulaire du 21 août 1962 portant instructions pour l'organisation des activités de sport ; instructions officielles du 19 octobre 1967 sur l'organisation des APS.

Aux Etats-Unis, la Fondation Kennedy, créée en 1946, met en place, à partir de 1968, des Jeux olympiques internationaux pour les jeunes déficients intellectuels. La même année, elle envoie une délégation de ses experts en EP pour démontrer aux professeurs français d'EP des techniques américaines et pour étudier comment on enseigne l'EP en France.



Cet intérêt concernant les APS pour les personnes handicapées fait l'objet de nombreux rassemblements ou se côtoient de nombreux spécialistes de la rééducation physique, de la gymnastique corrective, de l'éducation posturale, de la psychomotricité et de l'EP spécialisée : professeurs EP rééducateur, kinésithérapeutes, directeurs de Centres de rééducation physique (CRP), éducateurs physiques en IME, etc. Ces derniers sont invités à une série de stages.

Une première manifestation est organisée par le mouvement américain avec la coopération du ministère des Sports et de la jeunesse, durant une semaine en janvier 1969 à l'institut national du Sport (INS) et à l'ENSEP. Une autre rencontre nationale est mise en place à l'INS en mars 1969 pour 50 directeurs de centres de rééducation physique (CRP). Ces formations se poursuivent et en 1971, c'est Guy Azémar, directeur du centre Pierre Madeuf (Unité de pédagogie expérimentale de l'ENSEPS, puis de l'INSEP) qui dirige l'un de ces rendez-vous<sup>54</sup>.

André Degoute, professeur EPS dans un institut puis responsable du parcours RHPAPS à l'Université de Lyon et organisateur avec Yves

---

<sup>54</sup> Journées d'étude sur l'exercice physique et les handicapés, ENSEPS, mai 1972

Eberhard du premier colloque APA, en 1989, participe à ces stages dès 1969.

D'après Henri Miau, au début des années 1970, Pierre Parlebas, enseignant à l'ENSEP, organise des interventions pédagogiques auprès de groupes d'élèves handicapés mentaux. Ces cours pratiques sont mis en place en collaboration avec des enseignants québécois venus en stage en France<sup>55</sup>. A l'époque Robert Mérand également enseignant à l'INSEP (1953 à 1973) est en contact avec les promoteurs de l'APA. Il est membre collaborateur, au titre de la FSGT, de la revue québécoise « Mouvement »<sup>56</sup> et il est en relation avec le Département éducation physique de l'Université de Laval au Québec.

Une dizaine d'étudiants de l'ENSEP sont également sollicités par la fondation Kennedy. Ils partent en stage aux Etats-Unis, en 1970, durant un camp d'été que cette association organise depuis 1962. Ce sont par exemple : Henri Miau, élève de la dernière promotion de l'ENSEP (promotion 70-73), professeur d'EPS entre 1973 et 1977 puis directeur technique national de la FFSA dès 1977 ; Hélène Burel élève à l'ENSEP (promotion 69-72), responsable du parcours RHPAPS à l'Université de Strasbourg ; Guy Azémar ; Pierre Vayer, professeur EP puis directeur d'un CRP ; André Lapière, kinésithérapeute, professeur EP, président de la Société française d'éducation et de rééducation psychomotrice (1971) et directeur d'un CRP (Tajri, 2024).

Durant cette période, nous assistons au développement d'un intérêt manifeste pour développer des recherches et permettre aux personnes handicapées de pratiquer des APS. Toutefois, en France, à la différence du Québec, les promoteurs d'APS adaptées ne se regroupent pas pour développer un concept et créer un mouvement institutionnel.

---

<sup>55</sup> Tajri Y. (2024). « *Du sport pour les personnes handicapées mentales (1962-1983) : des préoccupations américaines à la constitution de la Fédération française du sport adapté (FFSA)* », Sciences sociales et sport, n° 23, p. 129 à 155.

<sup>56</sup> Il publie un article dans la revue Mouvement en décembre 1971.

## Les rencontres sportives

Les premiers Jeux mondiaux pour les personnes sourdes sont mis en place en 1924 à Paris. Puis, en 1948, ce sont les premières rencontres sportives de Stoke-Mandeville (GB) pour des blessés médullaires en fauteuil. Ils sont suivis d'autres jeux qui aboutissent à l'organisation des premiers Jeux paralympiques à Rome (ou 9<sup>èmes</sup> Jeux internationaux de Stoke Mandeville) en 1960. La Fédération sportive des handicapés physiques de France (FSHPF) est créée en 1963. Elle prend le nom de Fédération française handisport en 1977.

Du côté des personnes présentant un handicap mental, une première rencontre sportive nationale pour enfants et adolescents est organisée, en 1969, à Rouen par l'UNAPEI de Haute-Normandie sous le patronage de la présidente de la fondation Kennedy et de son association : la French American Volunteer association (FAVA)<sup>57</sup>. De premiers jeux sont organisés le 20 juin 1970 par cette association, à l'INS de Vincennes pour 500 enfants appartenant à une trentaine d'instituts de la région parisienne. L'année suivante, le 5 juin 1971, ces Jeux olympiques spéciaux de la FAVA sont orchestrés pour 1300 jeunes, par le groupe des étudiants de l'ENSEP, revenus d'un stage de 3 mois aux Etats-Unis.

Des membres de la FAVA en partenariat avec l'UNAPEI créent, en 1971, la Fédération française de sport pour handicapés mentaux.

Pour marquer son attachement aux valeurs éducatives et sociales, elle est transformée, en 1974, en Fédération française d'éducation par le sport des personnes handicapées mentales (FFESPHM). Elle prend son appellation actuelle de Fédération française du sport adapté (FFSA), en 1983.

A parti de 1978, elle met en place des stages de formation à destination des professionnels du secteur médico-éducatif, sur la mise en œuvre de projets d'APSA aux personnes handicapées. Puis


---

<sup>57</sup> A l'initiative de la présidence de la fondation Kennedy, Mme Eunice Kennedy Shriver, l'Association de volontaire franco-américaine au service des inadaptés mentaux (FAVA) est créée 1968 avec le soutien de l'UNAPEI. Au départ, elle a son siège au 34 rue Vignon à Paris puis en 1971 rue de la Boétie.

c'est une formation qui s'installe, en 1984, pour délivrer un brevet d'Etat qui permet entre autres d'intervenir dans le secteur médico-social.

Si dans un premier temps, les formateurs universitaires du parcours RHPAPS participent à l'encadrement de la formation de ces deux brevets d'Etat (handisport, sport adapté) et au développement de ces fédérations, très rapidement la licence et la maîtrise qu'ils ont créées, entre en concurrence avec ces derniers.

**LE TOUT PETIT ET L'EAU**



**L'EXPERIENCE MOTRICE DU TOUT PETIT EN MILIEU AQUATIQUE**

**E.N.S.E.P.S.** Centre de pédagogie expérimentale Pierre MADEUF  
ECOLE MATERNELLE GAMBETTA (Sèvres)

SECRETARIAT D'ETAT auprès du MINISTRE de l'EDUCATION NATIONALE chargé de la JEUNESSE et des SPORTS  
MARS 1974

## 1946 - La rééducation physique

Au moment où le parcours RHPAPS se met en place, des Centres de rééducation physique (CRP), créés en 1946, disparaissent progressivement. Ils avaient pour objectif de remédier, par une gymnastique corrective, aux déficiences des élèves scolarisés (y compris ceux des classes de perfectionnement) désignés médicalement groupe III.

### **Des professeurs EPS spécialistes de la rééducation physique**

Dans les années 1930, des professeurs d'éducation physique incorporent un versant thérapeutique (gymnastique médicale, corrective, posturale puis psychomotrice) dans leurs interventions pédagogiques auprès d'élèves présentant des déficiences morphostatiques du milieu scolaire principalement. Ce groupe se développe dans le sillage des Instituts régionaux d'éducation physique (IREP). Ces derniers, rattachés aux facultés de médecine, fournissent une caution scientifique.

Ces éducateurs physiques se regroupent dans une société dont les changements de dénomination témoignent des difficultés à se positionner : 1932, Société des professeurs spécialistes de culture physique médicale de France ; 1938, Société française de rééducation physique ; 1961, Société française universitaire de rééducation physique (rééducation psychomotrice) ; 1968, Société française d'éducation et de rééducation psychomotrice (dissoute en 1978).

Ils disposent également d'une revue, « Education physique », qui devient « Annales de cinésithérapie » puis de nouveau « Rééducation physique à la Libération ». En 1954, elle paraît sous le titre « Annales de cinésiologie appliquée. »

Une autre forme de rééducation émerge également dans le champ scolaire : la rééducation psychomotrice. Elle apparaît dans les années 1935, pour des élèves de classes de perfectionnement présentant des troubles du comportement : instables, impulsifs, aux légers paranoïaques et même aux jeunes délinquants, émotifs, obsédés, apathiques, etc.



### **Les centres de rééducation physique**

En 1945, la surveillance médicale de la gymnastique scolaire devient obligatoire. En fonction du résultat aux examens (de 5 ans à 20 ans), les élèves sont répartis dans quatre groupes morphologiques<sup>58</sup>.

En 1946, des Centres de rééducation physique (700 à la fin des années 1950) sont créés spécifiquement, dans les départements, pour accueillir, sur prescription médicale, à raison de plusieurs séances par semaine, des élèves présentant des désordres physiques : troubles de la statique, attitudes vertébrales défectueuses, déformations, insuffisances respiratoires, obésité infantile, etc.

En 1969, sous l'influence de la psychomotricité, ces centres sont transformés en Centres d'éducation physique spécialisée (CEPS) jusqu'à leur suppression officielle en 1978.

### **Les premières luttes de territoire sur la médicalisation de l'AP**

Lorsque les CRP sont créés, ils sont confiés à des professeurs d'EP spécialistes de « corrective », nommés à cet effet. C'est le médecin qui prescrit cette gymnastique. Les enseignants acceptent la collaboration avec les médecins, mais ils ne veulent pas être leurs subordonnés. De leur côté, les médecins revendiquent un contrôle de cette « éducation physique spéciale ».

Cette prescription médicale de l'AP et la concurrence qui s'installe autour de sa mise en œuvre n'est pas très différente de celle actuelle de la prescription APA (au titre du décret de 2016) auprès de certaines catégories de patients.

Avec la création en 1946, du diplôme de masseur-kinésithérapeute, l'intervention auprès de ces élèves déficients fait l'objet de luttes entre ces derniers et les professeurs spécialisés.

La corporation des professeurs EPS rééducateurs de ces structures ne réussit pas à s'imposer. Elle disparaît au profit de celle des masseurs-kinésithérapeutes (1946) et des psychomotriciens (1963-1974-1985).

---

<sup>58</sup> Groupe I : normaux forts ; groupe II : normaux moyens ; groupe III : sub-normaux, sujets à ménager, à réadapter avec une gymnastique corrective scolaire spéciale ; groupe IV : inaptes, à rééduquer, avec une gymnastique extra-scolaire médicale.

### **Du concept de rééducation physique à celui d'EP spéciale**

En 1966, Pierre Vayer, professeur EP, directeur d'un CRP, indique que le concept de « rééducation physique » a été créé dans le contexte de l'après-guerre autour de la notion de déficience. D'après lui, il renvoie à « l'éducation physique spéciale », encadrée par les éducateurs physiques dans les CRP et les sections qui en dépendent.

A l'origine, cette rééducation est à visée morphologique : récupérer les déviations vertébrales, les déformations et insuffisances thoraciques, les désanglages abdominaux... Elle est alors rigoureusement codifiée, sous le terme de « gymnastique corrective » et basée sur une conception mécanique du corps.

Cette conception évolue. Dans les années 1960, André Lapierre utilise le concept « d'éducation physique adaptée » (jamais reconnue officiellement) pour qualifier une nouvelle approche de la rééducation en direction du développement moteur et psychomoteur général.

### **L'Education physique spéciale en 1966**

Elle est encadrée par des professeurs EPS rééducateurs. Elle s'adresse au développement moteur et psychomoteur général d'élèves au stade pré-orthopédique.

L'Education physique spéciale est collective (par groupes restreints) car elle doit utiliser la dynamique de groupe, elle aura pour but l'éducation du schéma corporel, toujours très perturbé chez ces enfants, la maîtrise respiratoire, l'éducation du rythme, l'équilibration et la coordination générale, le développement fonctionnel et thoracique, etc.

### **La Kinésithérapie en 1966**

Elle est encadrée par des masseurs-kinésithérapeutes.

Elle s'adresse à la déficience précise et localisée des élèves de CRP plutôt au stade orthopédique

La Kinésithérapie, ce sera le massage, la chaleur, l'hydrothérapie, la mobilisation passive, les postures, la poulie thérapie, la rééducation fonctionnelle analytique. Elle sera individuelle.

A. Lapierre - revue EPS n° 80, 1966.

## **1975 - Développement du secteur social, médico-social...**

Le parcours RHPAPS apparaît également à un moment où le secteur social, médico-social devient officiel (1975) et que les établissements qui relèvent de ce domaine d'activités se développent.

### **Une histoire**

C'est au cours du XIX<sup>e</sup> siècle que l'hôpital général se transforme en deux structures avec d'une part, l'hôpital comme lieu de soins et d'autre part, l'hospice destiné à recevoir les enfants abandonnés, les vieillards, les infirmes... C'est également durant cette période qu'à l'intérieur de ces deux espaces institutionnels apparaissent de nouvelles structures : l'hôpital des enfants malades, l'asile, le centre, la maison de retraite, etc.

La création de la Sécurité sociale, en 1945, marque un tournant. Elle permet la généralisation des soins et le développement des institutions chargées de les administrer. En 1964, le sanitaire et le social sont gérés dans chaque département par une Direction de l'action sanitaire et sociale (DDASS) relevant du ministère de la Santé. En 2010, le social est confié aux Directions de la cohésion sociale et le sanitaire aux Agences régionales de santé (ARS). Actuellement, ce champ est composé de nombreux établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux (ESSMS) qui accompagnent et soignent plus de 42000 patients, personnes âgées, handicapées, mineurs, jeunes majeurs et adultes en difficulté...

### **Les instituts pour jeunes déficients**

Les premiers instituts pour enfants et adolescents déficients datent du milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle. C'est à partir des années 1960, qu'ils se développent en grand nombre. Les deux tiers des instituts médico-éducatifs sont créés entre 1960 et 1980 : 900 entre 1956 et 1989.

C'est le rapport « Bloch-Lainé » publié en 1969 qui ouvre la voie à la publication de la loi du 30 juin 1975, en faveur des personnes handicapées. Elle rend obligatoires certains droits dont l'accès à la

pratique du sport et des loisirs, à l'intégration sociale, à la formation, au travail pour les adultes...

En 1979, un avenant à la convention collective de mars 1966 autorise le recrutement de professeurs EPS (diplômés et prérogatives identiques à ceux de la fonction publique) dans les établissements relevant des Annexes XXIV. En 1989, de nouvelles instructions sont publiées pour les établissements médico-éducatifs. Elles confirment la nécessité d'une EPS assez similaire à celle mise en place dans les établissements scolaires.

### **Les structures pour adultes présentant un handicap**

D'autres structures pour adultes handicapés émergent également XIX<sup>ème</sup> siècle pour la correction des difformités orthopédiques et autres maladies invalidantes des enfants et adultes. Des établissements de rééducation et de réentraînement au travail sont également créés pour les mutilés des deux guerres mondiales. Des gymnastes et des kinésithérapeutes sont embauchés dans ces structures. Les premiers Centres d'aide par le travail (CAT) apparaissent dans les années 1950. Ils sont renommés Etablissements et services d'aide par le travail (ESAT). Le développement de ce secteur d'activités s'accélère avec la parution de la deuxième loi de 1975 qui officialise la création de structures médico-sociales<sup>59</sup> à l'exemple des « Maisons d'accueil spécialisé » (MAS), créées dans les années 1970. Actuellement ce secteur dispose de nombreux types établissements et services (plus d'une vingtaine) pour accompagner ces personnes.

### **Les établissements pour personnes âgées**

Pendant plusieurs siècles, les personnes âgées qui ne pouvaient pas rester au sein de leur famille étaient généralement envoyées dans des hospices. Il faut attendre la parution de la loi du 30 juin 1975 pour que ces structures se transforment progressivement en Maison de retraite médicalisée ou non puis à partir de 2002 en Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, ou non (EHPAD-EHPA) et autres dispositifs d'accompagnement et de soins tels que

---

<sup>59</sup> Loi n° 75-535 du 30 juin 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales.

les Unités de soins de longue durée (USLD), les Résidences autonomes privées, etc.

### **Les dispositifs pour mineurs protégés**

C'est au XIX<sup>ème</sup> siècle que se mettent en place les fondations de la protection de l'enfance moderne avec la mise en place de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) et de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ).

- L'Aide sociale à l'enfance a pour mission de venir en aide aux enfants et à leur famille par des actions de prévention individuelle ou collective, de protection et de lutte contre la maltraitance. Depuis 1983, ce dispositif est placé sous l'autorité du président du Conseil de chaque département. Les mineurs sont accueillis ou placés dans différents types d'établissements : Foyers de l'enfance, Village d'enfants, Maisons d'enfants à caractère social (MECS), Centres de placement familial et autres services.

- La Protection judiciaire spécifique à la jeunesse apparaît avant la Révolution. De premiers établissements pour mineurs sont créés au début du XIX<sup>ème</sup> siècle : colonies pénitentiaires (accueillant les jeunes condamnés pour des peines d'une durée inférieure à deux ans) ; colonies correctionnelles (pour des peines d'une durée plus longue) devenues des maisons d'éducation surveillée. Ce système évolue avec la parution de l'ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante. Elle consacre la prééminence des mesures éducatives sur les principes répressifs. La PJJ est constituée d'établissements publics relevant directement du ministère de la Justice, et d'établissements associatifs habilités contrôlés par le ministère de la Justice : unité éducative de milieu ouvert (UEMO) ; unité éducative d'hébergement diversifié (UEHD), Centre éducatif renforcé (UE-CER) ; centre éducatif fermé (CEF) ; quartier de détention pour mineurs (QM)...

### **Les établissements pour adultes et familles en difficultés sociales**

Ce secteur concerne les Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), les Etablissements d'accueil mère-enfant, les Centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA), les Centres provisoires d'hébergement (CPH), les Etablissements d'accueil temporaire service de l'asile (AT-SA), etc.

A cet accueil social, il faut ajouter les établissements à vocation médico-sociale pour des soins et un accompagnement : Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques des usagers de drogues (CAARUD) et Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA)... Les principaux acteurs publics de ces dispositifs sont les Centres communaux d'action sociale (CCAS). Une partie de ces établissements est financée par l'Assurance Maladie et portée soit par des associations, soit par des établissements publics de santé.

### **Les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux**

✓ Patients : **3000** établissements de santé (en 2020) pour des soins aux patients de tous âges avec 467 000 lits en hospitalisation (387 000 places à temps complet et 80 000 places à temps partiel)<sup>60</sup>.

✓ Seniors : **11000** établissements et services pour 770 000 places d'accueil pour personnes âgées<sup>61</sup>.

✓ Personnes handicapées : **20000** établissements pour 540 000 places (enfants, adolescents, adultes et seniors)<sup>62</sup>.

✓ Mineurs protégés : **4200** établissements et services (1963 pour l'ASE plus 500 services et 1742 pour la PJJ) pour mineurs et jeunes majeurs et mineurs délinquants<sup>63</sup>.

✓ Adultes en difficultés sociales ou qui justifient de soins : **3600** structures dont 3000 relevant de l'action sociale pour 140 000 places et au moins 600 autres du médico-social pour 388 000 places<sup>64</sup>.

---

<sup>60</sup> Boisguérin B., Delaporte A. & Thomas V. (2021). *Etudes & recherches*, n° 1208, DREES.

<sup>61</sup> Tidiane Diallo C. & Leroux I. (2020). *L'aide et l'action sociale en France*, DREES.

<sup>62</sup> Bohic N. & Morvan F. (2021), *Rapport IGAS*, Direction générale des Affaires sociales, p. 19.

<sup>63</sup> Tidiane Diallo C. & Leroux I. (2020). *Op. Cit.* ; Camus B. (2015). *Les chiffres-clés de la justice en 2015*, Secrétariat général, Sous-direction de la Statistique et des Études, ministère de la Justice.

<sup>64</sup> Cabannes P-Y. & Mathieu Sigal M. (2019). *Le personnel des centres d'hébergement pour adultes et familles en difficulté sociale*, Les dossiers de la DREES, n° 46.

## 1978 - La création du parcours RHPAPS

La création du parcours « réhabilitation des handicapés par la pratique des APS » sur les quatre parcours de la filière STAPS, inaugure une formation universitaire destinée à former des éducateurs physiques pour intervenir principalement dans les structures médico-sociales.

Les universitaires français font donc le choix de partir directement sur une formation qualifiante alors que les Québécois cherchent à développer des modules de formations APA à destination de diverses catégories de professionnels.

### La création du parcours RHPAPS

A la fin des années 1970, le parcours RHPAPS se met progressivement en place. A l'UER-EPS de Marseille, il est créé en 1976 par Jean Eisembeis et repris en 1978 par Pierre Therme.

La dénomination de ce parcours est variable d'une université à une autre : réhabilitation, rééducation, réadaptation, éducation physique spécialisée... Elle prend forme dans un contexte conjoncturel et un foisonnement de concepts d'AP que nous avons décrit précédemment.

### Contexte conjoncturel

✓ La V<sup>ème</sup> République s'accompagne entre autres, d'une transformation des politiques sportives.

✓ Le sport à travers les APS devient une pratique d'enseignement scolaire en 1967.

✓ Le mouvement para-sport prend son envol : fédération sportive des sourds de France en 1956, fédération française handisport en 1963 ; fédération française du sport adapté en 1971.

✓ Le champ médico-social est reconnu par l'une des deux lois de 1975. Le développement des établissements pour les personnes handicapées s'accélère.

✓ La filière de formation et de recherche en sciences et techniques des APS devient universitaire dès 1975.

✓ La rééducation physique scolaire de gymnastique corrective et psychomotrice disparaît officiellement en 1978.

## Le contenu de la formation RHPAPS

Les enseignants de cette nouvelle formation, aux multiples diplômes (DEUST, licence, maîtrise, DU...), sont pour la plupart d'anciens professeurs d'EPS. Ils ont eu dans leur cursus de formation (notamment dans les IREP), des cours de rééducation physique (gymnastique corrective). Certains d'entre eux sont titulaires de l'option au CAPEPS « réhabilitation par le mouvement et par le sport ». D'autres, à l'exemple de Yves Eberhard, ont été des formateurs et ils ont donné des cours de « maintien/éducation posturale » dans les CRP. André Degoute, le responsable du nouveau parcours « rééducation » à Lyon, est un spécialiste de la psychomotricité qui a été formé par Ferdinand Belligon (directeur du CRP de Lyon) aux principes de la rééducation physique.

Le contenu de ce parcours s'appuie en grande partie sur celui de la formation des professeurs d'EPS : didactique des APS, pédagogie par objectif, théories de l'apprentissage... Comme au Québec, ce contenu est complété par des blocs de cours spécifiques (au début quelques cours théoriques et stages). Ces enseignements spécifiques font référence à ceux de la préparation à l'épreuve optionnelle « corrective-rééducation-réhabilitation » du CAPEPS. Les formateurs prennent également appui sur les cours de préparation à l'épreuve de dissertation « réhabilitations par le mouvement et par le sport » de l'agrégation (1981) : éducation posturale, psychomotricité, gymnastique corrective...

### De premiers mémoires de recherche apparaissent

**Flandin D.** (1982). *Approche d'une définition de la place de l'EPS travers le discours des intervenants des centres de handicapés mentaux (IME, IMP, CAT pour débiles mentaux moyens et profonds)*, Mémoire de maîtrise, Université de Montpellier 1 ; **Rey O.** (1983). *L'apprentissage de la natation avec un groupe d'adultes dits débiles profonds. Etude complémentaire des réactions agressives et leur canalisation par la pratique de l'EPS*, Mémoire de maîtrise, Université de Montpellier 1.

### Un premier mouvement APA universitaire

Un premier regroupement des formateurs de ce parcours, est mis en place par Pierre Therme, en 1985 à Marseille, avec un 1<sup>er</sup> thème qui



concerne « les APS dans le domaine de l'enfance et de l'adolescence handicapées et inadaptées ». D'autres réunions vont suivre (1989,1990,1991...) et se transformer à partir de 1994, en Journées d'études Francophones en APA. A la même période, le mouvement APA est déjà installé au Québec depuis 1972.

### Le cursus universitaire du parcours RHPAPS (1985)

**Besançon** : licence réhabilitation - maîtrise réadaptation des handicapés par la pratique des APS (1982) - diplôme universitaire d'éducateur sportif dans le milieu du handicap (1978).

**Bordeaux** : DEUST sports et loisirs, option handicaps - licence réhabilitation par le sport - BEES 1<sup>er</sup> degré sport pour handicapés physiques et mentaux.

**Clermont-Ferrand** : DEUST réhabilitation - maîtrise gestion et animation des milieux sportifs (sport pour handicapés).

**Grenoble** : licence éducation physique spécialisée.

**Marseille** : licence rééducation - maîtrise sport de haut niveau option mémoire de recherche sur le thème sport et handicap.

**Montpellier** : DEUST mention réadaptation par la pratique des APS des personnes handicapées et/ou en difficultés - licence réadaptation - maîtrise réadaptation - DEA APS et handicap mental - Doctorat APS et handicap mental.

**Nancy** : maîtrise réadaptation sociale.

**Paris** : diplôme universitaire réadaptation par les APS.

**Strasbourg** : DEUST (1986) éducation physique pour personnes handicapées - licence APS/personnes handicapées – maîtrise (1983) intervention auprès des personnes handicapées et des inadaptés sociaux.

**Toulouse** : licence STAPS - DUPC (Pratiques corporelles) - maîtrise professionnelle.

Au fil des années, le contenu de la spécialisation s'étoffe. Jusqu'à la fin des années 1990, ce parcours est destiné à former de futurs éducateurs physiques, type professeur EPS en milieu spécialisé, pour exercer principalement dans les établissements médico-sociaux voire sanitaires (centres de rééducation physique).

À partir de 1991, le parcours de formation et de recherche APA devient de plus en plus structuré. Désormais, chaque université

manifeste une orientation de plus en plus précise sur les connaissances qu'elle développe sur ce nouveau domaine.

Grenoble	Aptitude physique et contrôle moteur : <i>aspects biologiques des handicaps et trisomie 21.</i>
Lille	Handicaps moteurs : <i>APA avec IMC</i> ; pratiques adaptées aux déficiences motrices.
Lyon	APA et toxicomanie ; handicaps sociaux et problématiques des banlieues ; pratiques physiques en milieu carcéral et réinsertion sociale.
Montpellier	Rééducation des handicapés physiques, blessés médullaires, patients asthmatiques, cardiaques, handicapés mentaux : <i>représentation du corps, identité.</i>
Nancy	Handicaps sociaux, délinquance, univers carcéral : <i>inadaptation sociale, intégration.</i>
Strasbourg	Intégration des handicapés en milieu ordinaire : <i>déficience mentale, discours, gestes.</i>
Toulouse	Représentations sociales par rapport aux différentes marginalités.
Clermont-Ferrand	Biomécanique ; ergonomie ; instruments.
Besançon	Apprentissages moteurs : handicaps ; activités ludiques adaptées ; didactique.

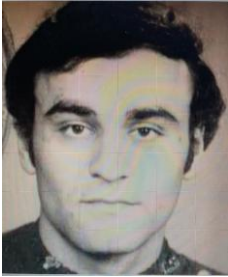
A l'époque, chaque université est donc experte dans un domaine. L'étudiant a donc le choix de se spécialiser dans un secteur d'activités et notamment au niveau de la maîtrise.

Ce qui n'est plus le cas aujourd'hui alors que les catégories de personnes à besoins spécifiques sont plus nombreuses. La licence est devenue une formation polyvalente et indifférenciée.

### La licence APA-Santé

Actuellement, le volume horaire de formation spécifique est plus important. Toutefois, à l'exemple de la licence APAS, ce volume spécifique (entre 600 h et 1000 h de théorie et stages compris) ne dépasse pas la moitié du volume total estimé à 2000 heures de cours, stages compris. Comme toutes les licences, cette formation n'est donc pas pleinement dédiée à la formation professionnelle.

## 1992 - Le concept APA arrive en France



Yves Eberhard introduit le concept APA en France, en 1981, lors d'un colloque qu'il organise à Grenoble ayant pour thème : « Handicap et mouvement ».

Ce premier promoteur français de l'APA est alors professeur EPS certifié à UER-EPS de Grenoble. Il se forme à une carrière d'enseignant-chercheur dans cette université.

C'est Jean-Claude De Potter, membre du comité directeur de la FIAPA, qui fait la promotion du mouvement en Europe. Ainsi, il organise, à Bruxelles, en 1979, le II<sup>ème</sup> symposium international de l'APA (SIAPA). Yves Eberhard, titulaire d'un poste 2<sup>nd</sup> degré à l'université de Grenoble depuis 1973, assiste à ce congrès et entre en relation avec ce promoteur historique.

### Introduction du terme APA en France en 1981

À partir de cette date, Yves Eberhard va s'efforcer de promouvoir l'APA en France. Il va en privilégier l'information et la communication entre enseignants des UER-EPS de France concernés par le parcours RHPAPS. Ce professeur EPS qui deviendra par la suite maître de conférences (1989) puis professeur des universités (2003), introduit le concept en France en 1981. La même année, il assiste et communique au III<sup>ème</sup> SIAPA à la New-Orléans. Il est présent à celui de Londres (IV<sup>ème</sup>) en 1983. Il participe également, en 1986, au 1<sup>er</sup> congrès européen APA organisé par Jean-Claude De Potter à Bruxelles. C'est durant ce colloque que la Fédération européenne de recherche en APA (EARAPA) est créée et qu'il est nommé « key person » APA pour la France. Trois ans plus tard, il présente une communication, issue de sa thèse (soutenue en 1988), au VII<sup>ème</sup> SIAPA à Berlin, en 1989.

Le concept APA est présenté aux promoteurs du parcours RHPAPS, lors de la 2<sup>e</sup> réunion inter-UFR de 1989. Ce rendez-vous a lieu à Lyon avec pour thème « l'enseignement et la recherche en APA ». Dès le départ, le sigle est utilisé au singulier et au pluriel pour

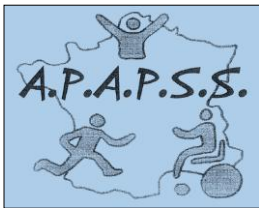
rebaptiser les APS à destination des personnes handicapées. En 1981, le concept APA était déjà utilisé au pluriel par Jean-Claude De Potter<sup>65</sup>.

### **Le parcours RHPAPS devient parcours APA en 1992**

Le terme APA se diffuse dans les universités et les promoteurs du parcours RHPAPS l'empruntent sans réellement s'intéresser à sa définition pour renommer ce parcours. Pour les universitaires français, cette appellation, désormais reconnue à l'international, renforce l'identité du parcours. Elle met fin à l'emprise médicale et elle met en retrait la rééducation au profit de l'éducation du physique par les APS. Enfin, elle vient légitimer un parcours faiblement identifié à l'université.

**En 1992**, l'APA est officiellement reconnue, comme titre de ce parcours au sein de la 74<sup>e</sup> section (STAPS) du Conseil national des universités (CNU) et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

### **Un mouvement de professionnels**



En 1994, pour fédérer et faciliter leur reconnaissance professionnelle, les intervenants en APS qui exercent dans le secteur sanitaire, social et médico-social, créent une Association nationale des professionnels des activités physiques et sportives du secteur spécialisé (APAPSS).

Ce mouvement disparaît en 2013. L'un des objectifs de cette association consistait à faire des propositions pour redéfinir les emplois existants dans les conventions collectives du travail du secteur médico-social. Dans tous les cas, il ne s'agissait pas de créer un nouveau métier ni même de créer un seul titre pour des emplois aux missions différentes. Un bulletin trimestriel permettait de diffuser des sujets d'actualité sur l'exercice professionnel du métier d'éducateur physique dans les établissements médico-sociaux.

---

<sup>65</sup> De Potter J.-C. (1981). *Activités physiques adaptées, Compte-rendu du II<sup>ème</sup> SIAPA en 1979*, Institut supérieur d'éducation physique et de kinésithérapie de Bruxelles, Edit. Université de Bruxelles.

## La finalité du parcours APA<sup>66</sup>

**En 1996**, ce parcours APA a pour « finalité de rendre les étudiants capables d'exercer des responsabilités de conception et d'animation d'activités physiques et sportives, pour des personnes en situation de handicap ». Plus précisément, il s'agit de former de futurs professionnels de l'intervention par les APS auprès de publics spécifiques dans quatre directions :

- 1- La gestion de l'éducation physique dans les établissements spécialisés (instituts pour élèves déficients, structures médico-sociales, etc.) ;
- 2- Le développement de stratégie d'intervention sportive en milieu ouvert (le secteur de l'inadaptation sociale) ;
- 3- Le développement de programmes de réentraînement à l'effort pour handicaps fonctionnels (les centres de rééducation fonctionnelle, les SSR, etc.) ;
- 4 - L'organisation des loisirs sportifs.

### Les publics considérés

Au départ, les publics considérés par cette formation sont principalement ceux qui présentent des difficultés liées à une déficience motrice, sensorielle, mentale, une inadaptation ou une exclusion sociale. Puis, progressivement, il s'étend aux personnes vieillissantes, celles présentant une maladie neuromusculaire, des troubles respiratoires, un diabète, des pathologies cardio-vasculaires, des troubles psychosomatiques, une toxicomanie, une alcoolodépendance, des troubles du comportement alimentaire, etc.

### Les grands thèmes d'études des colloques APA

- **A Grenoble, en 1994** : la condition physique, l'apprentissage moteur, l'intégration, les représentations de la prise en charge par les APS ; l'AP et le patient dépressif ; l'autiste ; la personne psychotique ;

---

<sup>66</sup> Bilard J., & al. (1996). « *Métiers du sport et filières universitaires. Activité physique adaptée* », Paris, Revue EPS n° 261, p. 72.

- **A Lille**, sont organisées à l'initiative de l'EN (IG J. Eisenbeis & B. Robert), deux universités d'été (1994 et 1997) l'intégration des enfants porteurs de handicaps dans le secteur scolaire ;
- **A Lyon en 1995** : sport, APA et insertion ; APA, éducation et handicap ; histoire et politiques d'insertion, APA et société ;
- **A Poitiers en 1997** : le handicap sensoriel ; le handicap cardiovasculaire et respiratoire ; le handicap mental et l'APA en Europe ;
- **En 2000, à Amiens** : premières journées d'étude et d'échanges des professionnels des APS du secteur spécialisé ; toujours en 2000, à Bordeaux en partenariat avec la FFSA : les activités physiques et sportives des personnes handicapées mentales : apprentissage et entraînements.

### **Les premiers programmes des laboratoires APA (1996)**

**Besançon** : réentraînement à l'effort dans les centres de rééducation fonctionnelle : paralysies spastiques ; équilibration de jeunes malentendants ;

**Clermont-Ferrand** : études sur la posture et la biomécanique du fauteuil roulant ;

**Grenoble** : contrôle moteur, posture, métabolisme d'effort chez les sujets trisomiques 21 ;

**Lille** : marche des sujets infirmes moteurs cérébraux, représentations sociales et personnes handicapées ;

**Lyon** : intégration par le lien social de jeunes en difficulté, personne handicapée physique, bien être et qualité de vie ;

**Montpellier** : interaction biopsychosociale et APA ;

**Nancy** : posture, équilibration et personne du 3<sup>ème</sup> âge ; technique d'intervention, rôle des APS vis-à-vis des autistes et des épileptiques, effets de l'exercice physique sur les enfants ayant un cancer en phase de chimiothérapie ;

**Nice** : études appliquées aux athlètes en fauteuil ;

**Paris V** : asthme et santé, intégration des enfants et adultes handicapés sensoriels ;

**Poitiers** : autisme, handicaps sensoriels, vieillissement ;

**Strasbourg** : difficultés d'apprentissage moteur, évaluation, intégration.

## Un marché concurrentiel

En dehors des questions relatives à la compétition, le parcours APA et la formation fédérale de la FFSA et Handisport sont sur les mêmes orientations (en concurrence) et les formateurs de ces deux structures sont pour la plupart des anciens professeurs EPS<sup>67</sup>. Toutes ces formations s'intéressent au traitement pédagogique des APS à destination des personnes handicapées et au développement de l'intervention dans les structures sanitaires, sociales et médico-sociales.

## Regroupement des promoteurs universitaires

Après des années d'une réflexion concertée, en 1997, les enseignants-chercheurs du parcours APA se regroupent pour déposer les statuts de « l'Association Francophone en Activité Physique Adaptée » (AFAPA). Yves Eberhard devient le premier président. Cette dernière n'est pas adhérente à l'IFAPA.

## Le développement de cursus

De 1976 et jusqu'au début des années 2000, les universités développent un cursus de formation STAPS permettant aux étudiants d'obtenir un DU, un DEUST, une licence et une maîtrise pour intervenir par les APS auprès de personnes présentant une déficience mentale, motrice sensorielle, organique (maladie respiratoire, cardio-vasculaire, vasculaire métabolique), auprès des populations en grande difficulté d'adaptation sociale ou scolaire et auprès des personnes âgées.

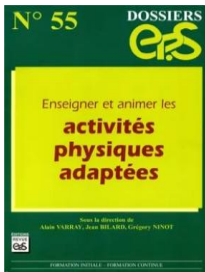
✓ **1976 à 1992 : parcours RHPAPS** : DEUST, licence, maîtrise, doctorat.

✓ **1992 à 2000 : parcours APA** avec en 1996 : 5 DU, 3 DEUST, 9 licences option APA, 5 maîtrises mention APA.

---

<sup>67</sup> 1979 : BEES sport pour handicapés physiques et sensoriels ; 1984 : BEES activités physiques et sportives adaptées.

## 2006 - Le parcours APA se réoriente



Jusqu'au début des années 2000, le programme du parcours RHPAPS repose principalement sur celui de la formation des professeurs d'EPS. Il s'agit alors de former des éducateurs physiques capables de traiter et de mettre en place des projets d'activités physiques et sportives, principalement auprès des personnes handicapées : « enseigner et animer les APA »<sup>68</sup>.

### Un changement de paradigme ?

Avec le XXI<sup>e</sup> siècle, une série d'événements va conduire la nouvelle génération des enseignants-chercheurs du parcours APA à mettre l'accent sur les problématiques de santé : promotion de la santé, développement d'un style de vie, bien-être, lutte contre la sédentarité, condition physique, etc. Tous ces sujets relèvent du concept québécois, mais en France, ils n'ont jamais véritablement été pris en considération au moment de la réutilisation de ce sigle en 1992.

### Les événements qui ont conduit à ce changement

- **En 1995**, le concours d'entrée en STAPS est supprimé. Entre 1995 et 2000, les effectifs d'étudiants en STAPS sont multipliés par 2,5 et ils passent de 18 000 à 45 000. Avec cette augmentation, les étudiants en APA investissent de nouveaux secteurs d'activité et en particulier le milieu hospitalier puis les réseaux de santé.
- **En 1999**, de nouveaux emplois (non reconnus) « d'éducateurs médico-sportifs » sont créés avec un diplôme APA (+ formation spécifique complémentaire). Ces éducateurs interviennent auprès de patients dans des dispositifs transitoires, établissements de santé, réseaux de santé, centres d'examen de santé et de médecine du sport. Leurs actions sont à visée de maintien ou l'amélioration de l'état de la santé et de la qualité de vie de ces personnes, par l'AP à

---

<sup>68</sup> A. Varray, J. Bilard & G. Ninot. (2001). « Enseigner et animer les APA », Dossier EPS n° 55, Paris, Edit. Revue EPS.



des fins de prévention. Ces éducateurs coordonnent avec les patients, leur sortie de ce programme en proposant des structures relais type sport-santé ou autres dispositifs.

- **2001**, la politique publique de promotion de la santé par les APS, amorcée dès les années 1960 (le sport pour tous), médiatisée dans les années 1980 prend une dimension structurelle. De nouveaux programmes et plans nationaux sont lancés dès 2001 : plan national de promotion de la santé par les APS et de prévention des conduites dopantes ; plan national de nutrition santé ; plan national sport-santé bien-être... Des rapports sur les effets de l'activité physique sur la santé et des projets de développement du sport-santé sont publiés : rapport Saillant, rapport Toussaint, rapport INSERM...

- **En 2002**, une réforme européenne de formation universitaire LMD est instituée pour entrer en vigueur en 2004.

- **2009**, le concept de sport-santé, initié (dès 1993) et développé par le mouvement sportif et des médecins du ministère de la Jeunesse et des Sports, s'institutionnalise.

- **2015**, un dictionnaire (à visée médicale) « médico-sport-santé » est conçu et publié par le CNOSF. Il est orienté vers l'aide à la prescription et il fait état de l'actualité scientifique et de protocoles d'activités par disciplines sportives fédérales.

- **2019**, une organisation nationale se met progressivement en place : comités sport-santé, référents sport-santé, pôle ressource, réseaux sport-santé ; maisons sport-santé (2019).

- Au sein du parcours APA, une nouvelle génération d'enseignants, fortement orientés sur la recherche, et en particulier en sciences de la vie, remplace progressivement celle des enseignants-chercheurs professeurs d'EPS qui partent progressivement à la retraite.

### **Le parcours APA-santé**

Face à tous ces événements et pour tenter d'obtenir une légitimité du ministère de la Santé, l'AFAPA entame à partir de 2002, le projet d'infléchir une partie de la formation APA en direction de la santé (sans l'unanimité des responsables de ce parcours). Après plusieurs réunions, au printemps **2006**, le **terme APA-Santé** est adopté et officiellement reconnu par un arrêté pour définir un nouveau

parcours de formation à côté du parcours historique APA : DEUST, licences professionnelles.

### **De nouvelles luttes de territoires sur la question de l'AP**

Les diplômés du parcours APA-Santé vont être confrontés aux nombreux métiers et professions qui se mobilisent sur ce sujet de l'AP et la santé : professions médicales (médecins généralistes, pédiatres, médecins du sport), paramédicaux (diététiciens, psychomotriciens, ergothérapeutes, kinésithérapeutes) et métiers du sport et de l'activité physique (éducateurs sportifs, éducateurs médico-sportifs, intervenants en APA).

La délimitation des territoires d'intervention se confronte au flou des terminologies, des définitions et des prérogatives des diplômes utilisés dans le domaine du sport, du Sport-santé et de l'APA-santé. Elle se heurte également à la diversité des secteurs d'emploi, des catégories de populations vulnérables et des visées de l'intervention.

### **A propos du sport-santé**

**Le sport santé**, le plus souvent sans trait d'union renvoie au renouveau d'une politique de santé apparue dès les années 1990-2000. Il vise à promouvoir la santé et le bien-être par l'AP, à lutter contre la sédentarité et certaines maladies, à favoriser la prévention du vieillissement... (plan sport, santé, bien-être, stratégie nationale sport santé 2019-2024...).

Le sport-santé, avec un trait d'union, a été initié, dès 1993 par la FFEPGV, comme programme fédéral, de sports adaptés à des fins de santé, destiné principalement aux licenciés : les conditions de pratique ont été adaptées pour répondre aux publics présentant des besoins spécifiques en lien avec leur état de santé. Il a pour objectif de maintenir ou d'améliorer l'état de santé de la personne en prévention primaire, secondaire ou tertiaire (HAS, guide connaissances, 2022). Il a été repris, en 2009, par le CNOSF pour qualifier un programme fédéral (50 fédérations) de sport-santé présenté dans le cadre du Médicosport-santé.



Pôle Ressources National  
**Sport Santé**  
Bien-Être



**APA-S**  
**Activité Physique**  
**Adaptée - Santé**



Fédération française du Sport Adapté



## Conclusion générale

L'étude de séquences de l'histoire des pratiques corporelles vise à montrer comment un univers particulier de pratiques et de représentations se met en place dans une société. Avec ce travail, nous apportons des connaissances plus précises sur l'invention et le développement du concept APA.

### L'APA au Québec dès 1972

Nos résultats montrent que l'APA a été créée dans un premier temps, par un petit groupe d'enseignants-chercheurs de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Fernand Caron, l'un des membres fondateurs de ce groupe, investi dans le domaine du handicap mental, est l'initiateur de ce mouvement (1972). Son action crée les conditions d'un mouvement québécois qui s'institutionnalise sous la forme d'une fédération internationale dès 1977.

L'APA devient un concept pour définir la liaison entre théories scientifiques et pratiques professionnelles.

### L'APA dans le monde dès 1977

L'APA se diffuse en Europe (1979), en France (1981) et dans le monde sous diverses formes. A défaut d'une conceptualisation claire et précise (1987), la locution devient rapidement polymorphe et polysémique (Génolini, 2001) : nombreuses définitions, utilisation au singulier et au pluriel...

Actuellement, à l'exemple de la Finlande, dans de nombreux pays, l'APA sert à qualifier des blocs de cours spécifiques ou des modules complémentaires dans la formation des éducateurs physiques : connaissances et savoirs théoriques et pédagogiques sur la motricité des personnes à besoins spécifiques.

### L'APA en France : un parcours de formation en 1992

En France, le terme APA a été emprunté par les universitaires pour renommer, en 1992, le parcours de formation STAPS « réhabilitation des personnes handicapées par les APS », créé à la fin des années 1970. Pour ces enseignants-chercheurs français, le sigle est adopté

pour d'une part, unifier les nombreuses appellations utilisées par les différentes universités (réhabilitation, réadaptation, EPS spécialisé, etc.) et d'autre part, pour renforcer une légitimité universitaire, scientifique et internationale.

Jusqu'à la fin des années 1990, ce parcours a pour objectif principal de former des éducateurs physiques pour intervenir par les APS (APSA) auprès des personnes handicapées, inadaptées (toxicomanes, alcoolodépendants, exclus sociaux...) ou présentant une affection respiratoire, cardiovasculaire, un diabète, un trouble alimentaire...

Titulaires d'une licence ou d'une maîtrise APA, ces éducateurs postulent principalement dans le secteur social, médico-social, voire sanitaire.

### **L'APA au centre d'une conjoncture autour des années 2000**

La période située entre la fin des années 1990 et le début des années 2000 est marquée par une série d'événements. C'est une nouvelle conjoncture qui modifie en profondeur l'orientation du parcours universitaire STAPS APA.

Elle prend forme avec la suppression, en 1995, du concours d'entrée à l'université. Cette modification ouvre la voie à une augmentation considérable des étudiants de la filière STAPS. Ces futurs éducateurs physiques doivent trouver de nouveaux débouchés professionnels. Ils investissent en premier lieu, les réseaux de santé et le secteur sanitaire.

Ce premier événement est suivi d'une réforme des formations (licence, master, doctorat) universitaires (2002) qui oblige à changer de culture et à concevoir des contenus avec une dimension professionnelle selon le grade universitaire : formation « d'intervenants ou d'agents » en licence, « concepteurs ou développeurs » en master et « ingénieurs-chercheurs » pour le doctorat (CF. Rapport Bertsch, intitulé Livre blanc de Malte 2008).

A la même période, l'université, et en particulier les parcours de la filière STAPS, est confrontée au départ progressif à la retraite des premiers enseignants-chercheurs issus du terrain (professeurs EPS). Ces derniers sont progressivement remplacés principalement par des universitaires venant des sciences de la vie. Ce changement va

introduire des modifications significatives sur le contenu de la formation (voir sur ce sujet, la teneur des communications scientifiques lors des Journées d'étude francophones en APA).

Sur le plan politique, au début des années 2000, on assiste, en France, à un renouveau du sport à des fins de santé. A l'initiative du ministère de la Santé (2001) et sous l'impulsion du ministère de la Jeunesse et des Sports, et le soutien de médecins du sport, la promotion de la santé par les APS (soutenue par l'OMS) devient une préoccupation nationale. Elle est destinée à faciliter la pratique des activités physiques et sportives pour répondre notamment, aux enjeux de lutte contre la sédentarité et au développement d'une pratique thérapeutique non médicamenteuse pour les personnes atteintes de pathologies chroniques. Cette politique amène à la création d'un nouveau concept (initié dès 1993) : le sport-santé (2009).

Ce programme sport-santé est adossé à un pôle ressource, national sport, santé et bien-être, un réseau fédéral sport-santé (2011) et un maillage national de Maisons sport-santé (2019).

Comme au Québec avec le Kino-Québec, le sport-santé entre en concurrence avec l'APA sur la question de l'accompagnement (par les APS) des personnes à besoins spécifiques.

Ces deux concepts sont employés par de nombreux acteurs qui font valoir de multiples définitions générant de la confusion.

### **Une partie du parcours APA se réoriente en direction de la santé en 2006**

Face à tous ces événements conjoncturels, une partie des promoteurs du parcours APA décide (dès 2002) d'orienter la formation de manière plus significative en direction de la santé. Il s'agit d'une part, de faire face aux défis de la politique du sport à des fins de santé (prendre en compte les aspects santé, bien-être, qualité de vie de toutes les populations à besoins spécifiques) et d'autre part, de renforcer la légitimité du parcours APA auprès du ministère de la Santé et ainsi faire face aux autres formations non universitaires engagées dans cette nouvelle politique.

En 2008, les acteurs universitaires considèrent que la majorité des interventions des professionnels de santé se font, en matière d'activité physique, de façon empirique. Face à cette considération, ils souhaitent développer des approches scientifiques ou épidémiologiques pour en démontrer, entre autres, les bénéfices d'une pratique d'activités physiques (adaptées) pour la santé des personnes à besoins spécifiques. D'où le rapprochement avec les sciences médicales, les techniques paramédicales, et la prise en compte du domaine santé dans le sigle APA qui devient donc APA-santé en janvier 2005 après la 4<sup>ème</sup> journée thématique sur « l'Activité physique liée à la santé » organisée à Nanterre (Livre blanc de Malte, 2008).

Désormais, d'après le Livre blanc de Malte, la politique du parcours APA-S vise à engager une réflexion sur les contenus de la formation (des connaissances adossées à l'expérimentation validée), créer et implanter des réseaux « sport-santé » (créer et installer trois nouveaux métiers), impulser des pôles de santé (mutualiser les professions) et articuler recherche-profession (interpénétrer les formations académiques).

Cette politique prônée en 2008, entre en concurrence (même discours) et à l'avantage de celle développée par le ministère de la Jeunesse et des Sports dès 2001 et soutenue par l'Etat.

Toujours d'après ce document, il s'agit d'encourager le développement de trois métiers ou emplois génériques d'éducation à la santé par les APS (agent, développeur, chercheur), au titre de l'APA, en délimitant les territoires d'exercice spécifiques.

C'est ainsi que depuis 2006, la filière STAPS propose deux parcours spécifiques pour intervenir auprès des personnes à besoins spécifiques :

- **Le nouveau parcours APA-santé** : licence généraliste, master et doctorat.
- **Le parcours historique APA** : trois DEUST et deux licences professionnelles.



# ANNEXES



## La trajectoire de F. Caron, initiateur de l'APA



Fernand Caron est né en 1941 à Saint-Anne-de-Beaupré, une petite ville de moins de trois mille habitants, située en face de l'île d'Orléans au bord du fleuve Saint-Laurent à trente minutes de Québec.

### Ses études

Fernand Caron fait ses études primaires et secondaires (12 années) jusqu'à 18 ans. Il complète, à 19 ans, sa formation préuniversitaire à Québec dans un institut privé durant 1 an. Il entre à l'Université Laval à Québec et à 22 ans, il obtient, en juin 1963, après trois années d'études, son Baccalauréat en éducation, mention éducation physique.

### Les débuts de sa carrière professionnelle au Québec

De septembre 1963 à juin 1965, il est éducateur physique (enseignant EP) en établissement scolaire du secondaire dans trois municipalités de la région du Québec : Beaupré, Sainte-Anne-de-Beaupré et Château-Richer.

Il est alors, le premier éducateur physique recruté pour intervenir dans ces établissements. A cette époque, l'enseignement de l'éducation physique dans les établissements scolaires est encore peu développé<sup>69</sup>.

### Nouvelle aventure professionnelle

En 1965, au titre de la coopération entre le Canada et la Tunisie, il accepte un poste d'enseignant d'éducation physique pendant deux ans, au collège Sadiki, premier lycée moderne de Tunis. Sa famille le suit dans cette nouvelle aventure.

---

<sup>69</sup> En 1972, le Québec disposait de 1600 professeurs d'EP du secondaire. Au cours de l'année 2021-2022, ils étaient 3900 dans le secondaire (dont 350 dans le secteur privé), 2600 dans le primaire (dont 500 dans le secteur privé) et 600 dans l'enseignement collégial (dont une quarantaine dans le secteur privé). D'après « *Portrait du réseau québécois de l'éducation* », ministère de l'Enseignement supérieur du Québec, 2022.

Après cette première expérience de coopération, il bénéficie d'un congé de perfectionnement et en juin 1967, à l'âge de 26 ans, il part vivre, durant trois ans, avec sa famille en Belgique pour compléter sa formation universitaire.

Il entre en formation en septembre 1967 à l'Université catholique de Louvain (UCL). Il obtient en juin 1969 une licence d'éducation physique et en juin 1970 une licence de kinésithérapie.

A cette époque, Clermont Simard fait les mêmes études à l'UCL. Il obtient également une licence d'EP et de kinésithérapie.

Fernand Caron indique qu'il a côtoyé C. Simard entre 1968 et 1969, car ils étaient tous les deux membres d'une équipe de hockey à Bruxelles. Un véritable rapprochement professionnel s'effectue lorsque C. Simard va investir le projet de Fernand Caron après le premier symposium de 1973.

### **Retour au Québec**

De retour au Québec, il est embauché à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) le 1<sup>er</sup> juillet 1970, un an après la création de cet établissement.

Tout en étant en exercice dans cette université, il poursuit ses études doctorales à l'UCL, sous la direction de Pierre Swalus, spécialiste en éducation physique. Spécialiste de l'éducation physique, il décide de s'intéresser à l'enfance inadaptée. Il va développer ses travaux de recherche sur le rôle de l'éducation motrice à destination des élèves déficients éducatifs.

Deux ans plus tard, en 1972, tout en menant ses travaux de recherche doctorale, il prend la direction de la section « Education physique » de l'UQTR qui va devenir un Département des « Sciences de l'Activité physique » en 1976.

### **A l'origine de l'APA**

Dès sa prise de fonction au sein de cette section, en 1972, Fernand Caron propose de mettre en place avec le soutien de quelques collègues des autres disciplines universitaires, un bloc complémentaire, optionnel de cours, regroupée sous le terme « Activité Physique Adaptée (APA) »<sup>70</sup>.

---

<sup>70</sup> Dans les années 1970, la formation universitaire se diversifie pour offrir une polyvalence professionnelle aux étudiants (leur permettre d'investir de

Après une première année d'expérience d'enseignements de ces nouveaux cours spécifiques dits APA, Fernand Caron avec le soutien d'E. Paul Benoît et le concours de l'Université du Québec à Trois-Rivières et le service d'éducation physique de la commission scolaire des Vieilles-Forges en collaboration avec la Division éducation physique adaptée de l'APAPQ, organisent, le 7 avril 1973, un premier symposium sur l'activité physique pratiquée par les personnes inadaptées.

### **Ses actions et ses investissements**

En 1975, Fernand Caron soutient sa thèse. La même année, il publie un article avec Lucien Vachon et Walter Lyons, intitulé « La performance motrice chez le déficient mental : essai de bilan des recherches et esquisse d'orientation à prendre ». En 1976, il présente trois communications au congrès de psychomotricité de Bruxelles, organisé par Jean-Claude De Potter.

C'est lors de ce colloque que F. Caron et C. Simard invitent Jean-Claude De Potter à venir, l'année suivante, à Québec pour participer au premier symposium international de l'APA et à la création de la Fédération internationale de l'APA.

Fernand Caron et André Quirion (président du congrès) organisent du 26 au 30 juin 1979 à l'UQTR, un congrès international d'éducation physique pour environ 900 participants (Le Nouvelliste, 22 novembre 1978, p. 32). En parallèle de ce congrès, Fernand Caron et Paul Benoît mettent en place un symposium international sur la psychomotricité du déficient avec pour thème « l'habileté motrice : instrument majeur de l'éducation totale du déficient mental » (le Nouvelliste, 6 juin 1979, p. 50).

Cela fait plusieurs années que Fernand Caron développe des recherches sur le comportement psychomoteur des déficients. Ces projets sont subventionnés par la Direction générale de l'enseignement supérieur du ministère de l'Éducation.

---

nombreux milieux d'exercice) sous la forme nombreux blocs de cours optionnels ou non : intervention en activité physique, biomécanique, troubles musculosquelettiques, physiologie de l'exercice, éducation physique adaptée, plein air, etc.

### **Un congé sabbatique**

De 1980 à 1981, Fernand Caron prend un congé sabbatique pour accepter l'offre de chercheur-invité à l'Université de La Nouvelle-Orléans en Louisiane (USA) auprès du docteur Robert E. Eason. Ce dernier conduit des recherches sur le comportement moteur des déficients mentaux. Ces travaux sont complémentaires à ceux que F. Caron effectue sur la rétention motrice des déficients mentaux éducatifs.

En 1981, ces deux promoteurs organisent au sein de cette université américaine, le III<sup>ème</sup> Symposium international de APA, ayant pour thème « l'APA de la théorie à la mise en œuvre ».

### **Fernand Caron s'éloigne du mouvement APA**

F. Caron prend de nouvelles fonctions professionnelles. A son retour des USA en 1981, il devient vice-doyen aux études des cycles supérieurs (maîtrise et doctorat). Puis trois ans plus tard, en 1984, il est le premier directeur du Bureau de la coopération internationale à l'UQTR.

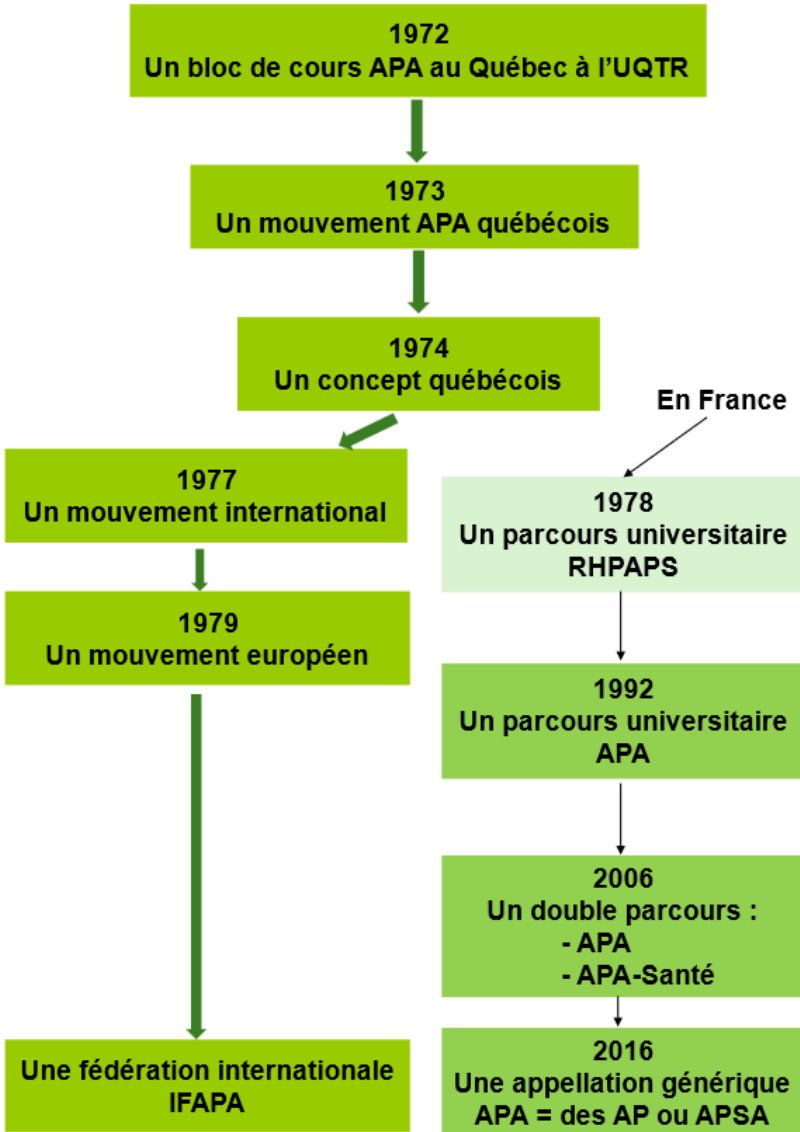
Cette année-là, il est rappelé pour organiser avec Alain Ross, Marc Quessy (athlète en fauteuil) avec le soutien de la Corporation en activité physique adaptée aux populations spéciales (CAPAPS), le 5<sup>ème</sup> symposium provincial qui a lieu à l'UQTR du jeudi 18 au samedi 20 octobre 1984.

### **Fernand Caron quitte définitivement le mouvement APA**

En 1987, il occupe, à Ottawa, le poste de directeur adjoint de la Division développement international à l'Association des universités et collèges du Canada. En 1990, il est nommé directeur du Bureau de la coopération et du développement international au siège social de l'Université du Québec. Il est également conseiller à la vice-présidence à l'enseignement et à la recherche de l'Université du Québec.

En 1996, il devient retraité de l'Université du Québec. Il entreprend une carrière de consultant expert en relations internationales durant 21 ans (de 1997 à 2017) principalement auprès d'organismes d'aide au développement international.

## Un schéma historique de l'APA



## Un tableau des événements de l'APA

1963	En France, création de la fédération Handisport.
1968	1 <sup>ers</sup> Jeux olympiques spéciaux internationaux à Chicago. En France, création de « French American Volunteer Association » (FAVA) et des 1 <sup>ers</sup> Jeux olympiques spéciaux à Rouen (1969). En France, création de quatorze unités d'enseignement et de recherche en éducation physique et sportive (UER EPS)
1969	1 <sup>ers</sup> Jeux olympiques spéciaux du Canada à Toronto.
1970	2 <sup>èmes</sup> Jeux olympiques spéciaux internationaux à Chicago. 1 <sup>ère</sup> organisation de jeux olympiques spéciaux régionaux (préparatoires aux jeux nationaux du Canada ou internationaux). <b>Fernand Caron</b> est nommé professeur à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) En France, 2 <sup>e</sup> jeux olympiques spéciaux (FAVA) à Paris. En France, option réhabilitation puis handicap au CAPEPS (supprimée en 1978).
1971	2 <sup>ème</sup> organisation de jeux olympiques spéciaux régionaux (préparatoires aux jeux nationaux). 2 <sup>e</sup> Jeux olympiques spéciaux du Canada à Toronto. 1 <sup>ère</sup> conférence nationale sur l'EPA à Los Angeles. En France, création de la FFSA
1972	3 <sup>ème</sup> organisation de jeux olympiques spéciaux régionaux. 3 <sup>e</sup> Jeux olympiques spéciaux internationaux à Los Angeles. C. Simard est nommé professeur à l'université Laval. L'ancienne fédération des éducateurs physiques devient l'Association des professionnels de l'activité physique du Québec (l'APAPQ).
1972	<b>Fernand Caron</b> met en place un bloc de cours APA à destination des étudiants en EP de l'UQTR.
1973	4 <sup>ème</sup> organisation de jeux olympiques spéciaux régionaux. 1 <sup>er</sup> <b>symposium provincial québécois (SPQ-APA) à Trois-Rivières.</b> Clermont Simard et d'autres universitaires québécois investissent le début du mouvement APA
1974	3 <sup>ème</sup> Jeux olympiques spéciaux du Canada à Winnipeg. 2 <sup>ème</sup> SPQ-APA à Québec. Au Québec création des SAP. 1 <sup>ère</sup> définition du concept APA (C. Simard, revue Mouvement). Fédération des loisirs et des sports pour handicapés du Québec.
1975	4 <sup>ème</sup> Jeux olympiques spéciaux internationaux à Mount Pleasant (USA).



	<p><b>3<sup>ème</sup> SPQ-APA à Drummondville.</b>  <b>En France, prémisses de la discipline STAPS</b></p>
1976	<p>F. Caron devient directeur du Département des Sciences de l'activité physique de l'UQTR.  <b>4<sup>ème</sup> SPQ-APA à Montréal.</b>                  Création de la Corporation en activité Physique Adaptée aux Populations Spéciales (CAPAPS).                  Jeux olympiques mondiaux d'été à Montréal.</p>
1977	<p>1<sup>er</sup> symposium international de l'APA (SIAPA) et création de l'IFAPA.                  C. Simard est élu premier président de la FIAPA. L'APAPQ est dissoute.  <b>En France, création de la licence STAPS</b></p>
1978	<p><b>4<sup>èmes</sup> Jeux olympiques spéciaux du Canada à Regina (Saskatchewan).</b>  <b>En France, suppression de l'épreuve liée aux handicaps au CAPEPS</b>  <b>En France, mise en place au sein des STAPS, du parcours « réhabilitation des handicapés par la pratique des APS ».</b></p>
1979	<p><b>5<sup>ème</sup> Jeux olympiques spéciaux internationaux à Brockport (USA).</b>                  II<sup>e</sup> SIAPA à Bruxelles organisé par J.-C. De Potter.                  Création de l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH).</p>
1981	<p><b>5<sup>ème</sup> Jeux olympiques spéciaux du Canada à Ottawa.</b>                  L'IFAPA est officiellement déclarée.  <b>5<sup>e</sup> SPQ-APA à Montréal.</b>  <b>En France, le concept est prononcé par Y. Eberhard lors d'un colloque à Grenoble.</b>                  III<sup>e</sup> SIAPA à la Nouvelle-Orléans (Y. Eberhard, seul français présent).</p>
1982	<p>En France, création d'une épreuve de l'Agrégation EPS sur les « réhabilitations par le mouvement et le sport ».</p>
1983	<p><b>6<sup>ème</sup> Jeux olympiques spéciaux internationaux à Baton Rouge (USA).</b>                  F. Caron s'éloigne du mouvement APA.  <b>6<sup>e</sup> SPQ-APA sur la « relance du mouvement APA.</b>                  IV<sup>e</sup> SIAPA à Londres (Y. Eberhard, seul français présent avec un étudiant).</p>
1984	<p><b>7<sup>e</sup> et dernier symposium québécois sur le thème de l'APA à Montréal.</b>                  Création de la revue internationale de l'IFAPA : « Adapted Physical Activity Quarterly »                  En France, le thème de l'APA est présenté par J.-C. De Potter au colloque de l'UNAPEI à Strasbourg.  <b>En France, les UER-EPS deviennent des UFR-STAPS</b></p>

## Mémento APA n° 1

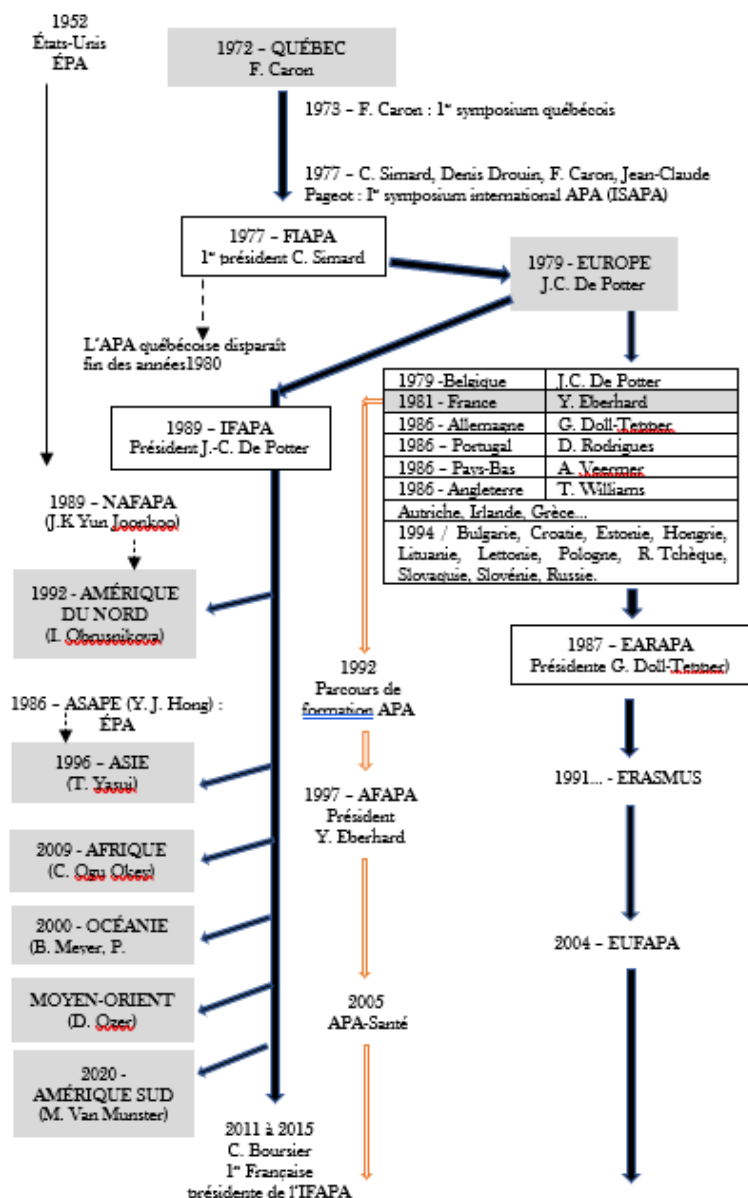
1985	V <sup>ème</sup> SIAPA à Toronto.
1986	6 <sup>ème</sup> Jeux olympiques spéciaux du Canada à Calgary. 1 <sup>er</sup> congrès européen de l'APA par J.-C. De Potter (5 Français, dont Y. Eberhard)
1987	7 <sup>ème</sup> Jeux olympiques spéciaux internationaux à South Bend (USA). C. Simard, F. Caron et K. Skrotzky publient le livre sur « l'APA ». Création de la fédération européenne de l'APA, l'EARAPA (8 membres, dont J.-C. De Potter et Y. Eberhard). VI <sup>e</sup> SIAPA à Brisbane.

### Fin du mouvement APA québécois

1988	Création de la fédération des kinésologues du Québec. Y. Eberhard est nommé personne-ressource de l'EARAPA pour la France.
1989	En France, le concept se diffuse au sein du parcours RHPAPS. VII <sup>e</sup> SIAPA à Berlin.
1991	VIII <sup>e</sup> SIAPA à Miami Beach.
1992	En France, le parcours RHPAPS change de nom et devient « APA ».
1993	IX <sup>e</sup> SIAPA à Yokohama.
1995	X <sup>ème</sup> SIAPA à Oslo.
1996	Fernand Caron quitte le réseau de l'Université du Québec. La CAPAPS devient la fédération des éducateurs (rices) physiques en Réadaptation du Québec. Elle est dissoute en 2011.
1997	XI <sup>e</sup> SIAPA à Québec.
1999	XII <sup>e</sup> SIAPA à Barcelone.
2001	XIII <sup>e</sup> SIAPA à Vienne.
2003	XIV <sup>e</sup> SIAPA à Séoul.
2005	XV <sup>e</sup> SIAPA à Vérone.
2006	En France, le parcours APA devient « APA-Santé ».
2007	XVI <sup>e</sup> SIAPA à Rio Claro.
2009	XVII <sup>e</sup> SIAPA à Gävle.
2011	XVIII <sup>e</sup> SIAPA à Paris
2013	XIX <sup>e</sup> SIAPA à Istanbul
2015	XX <sup>e</sup> SIAPA à Netanya

2016	Le concept APA devient une appellation générique du mouvement pratiqué par les personnes à besoins spécifiques.
2017	XXI <sup>e</sup> SIAPA à Daegu
2019	XXII <sup>e</sup> SIAPA à Charlottesville
2021	XXIII <sup>e</sup> SIAPA à Jyväskylä
2023	XXIV <sup>e</sup> SIAPA à Dunedin

## Un schéma du développement international de l'APA



**coolLibri**.com

IMPRIMÉ EN FRANCE

Achevé d'imprimer en décembre 2024  
chez Messages SAS  
111, rue Nicolas Vauquelin - 31100 Toulouse  
05 31 61 60 42  
[www.coollibri.com](http://www.coollibri.com)



Pour donner suite à la publication du livre intitulé « l'odyssée de l'APA », nous proposons ce mémento APA n°1. Complété par de nouvelles données, ce guide est principalement destiné aux étudiants, aux universitaires à tous les éducateurs physiques. Il propose une synthèse sociohistorique (1972-2006) de l'émergence et du développement du concept APA au Québec en Europe et en France.



**Pascal Brier**, professeur EPS émérite, a enseigné la discipline pendant plus de 30 ans dans un institut médico-éducatif. Il est à l'origine de l'Association des Professionnels de l'Activité physique et sportive du secteur Spécialisé (APAPSS) et son premier président. Il est docteur en STAPS, sociohistorien du sport et du handicap. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages. Il produit actuellement de la connaissance sur l'APA et son mouvement sous la forme d'articles de synthèse sur le réseau LinkedIn.



**Prix : 13 euros**